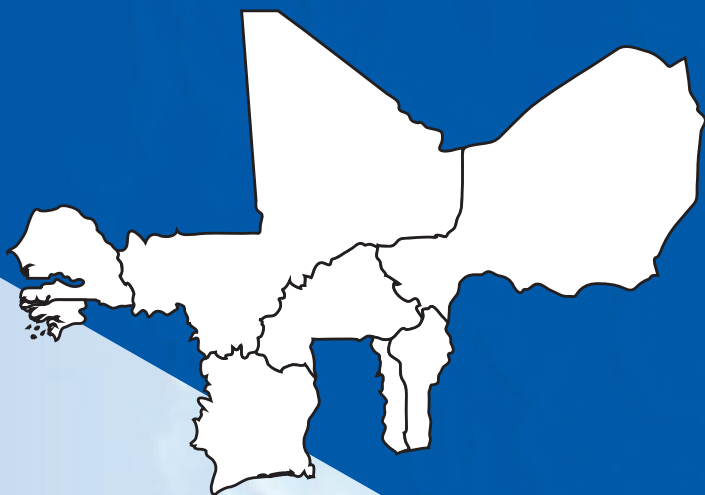


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



GUIDE

INVESTIR

DANS L'UEMOA

Sommaire

1. PRESENTATION DE L'UEMOA.....	7
1.1. LES ORGANES DE L'UEMOA.....	7
1.2. ZONE GEOGRAPHIQUE STRATEGIQUE.....	11
1.2.1. Les ressources en sols et les ressources forestières.....	11
1.2.2. Les ressources en sous-sols.....	11
1.2.3. Les ressources énergétiques.....	12
1.2.4. Les ressources halieutiques.....	13
1.2.5. Les ressources animalières.....	13
1.3. CADRE MACROECONOMIQUE DYNAMIQUE.....	13
1.4. CADRE D'ECHANGES EVOLUTIF.....	16
1.4.1. Structure des exportations.....	16
1.4.1.1. L'évolution globale des exportations de biens.....	16
1.4.1.2. Les principaux produits d'exportation.....	17
1.4.1.3. Les principaux clients.....	18
1.4.2. Structure des importations.....	20
1.4.2.1. L'évolution globale des importations.....	20
1.4.2.2. Les principaux produits d'importation.....	21
1.4.2.3. Les principaux fournisseurs.....	22
1.4.2.4. Commerce intra-UEMOA.....	24
2. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU SEIN DE L'UEMOA.....	25
2.1. MARCHÉ COMMUN ET MONNAIE UNIQUE.....	25
2.2. CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE.....	25
2.2.1. Un droit uniforme.....	26
2.2.2. Une gestion des différends encadrée.....	26
2.3. PLAN DES REFORMES MAJEURES.....	27
2.4. PROGRAMMES ET PROJETS PHARES COMMUNAUTAIRES STRUCTURANTS.....	29
2.4.1. Le Programme Économique Régional.....	29
2.4.2. Les politiques sectorielles de l'UEMOA.....	30
2.5. OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS SUR LES CHAINES DE VALEUR REGIONALES.....	35
Guide brochure par pays.....	41-103

**Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine
LA COMMISSION**



La Commission de l'UEMOA en tant qu'acteur de la promotion et de la facilitation des investissements à fort impact a initié l'élaboration du guide investir dans l'UEMOA dans le but de se doter d'une ressource centralisant toutes les informations pertinentes et utiles à un investisseur.

De nombreux facteurs sont à apprécier avant la réalisation d'un investissement, c'est ainsi que le présent guide apporte des réponses aux questions préliminaires suivantes : Quelles sont les opportunités d'investissement existantes ? Comment matérialiser son investissement ?

Plus spécifiquement le guide investir dans l'UEMOA présente au niveau communautaire et national les atouts de la zone et la cartographie de ses nombreuses opportunités d'investissement.

Mot du Commissaire



Les 10 Raisons d'investir dans l'UEMOA



Bordée par l'océan Atlantique, l'UEMOA offre une position géographique avantageuse lui donnant accès à la mer et servant ainsi de passerelle pour les exportations et les importations vers les principaux marchés du monde.



L'UEMOA abrite une population jeune, dynamique et entreprenante, ainsi qu'une main-d'œuvre compétitive, agile et réputée travailleuse. Le dividende démographique constitue un facteur essentiel de développement de l'Union.



Malgré les crises sécuritaires qui sévissent dans certains Etats membres, la zone dispose d'un climat social paisible et de moyens de mitigation fondés sur une quête permanente de dialogue social, favorisant un environnement des affaires propices à la pérennité des investissements.



Le marché commun de l'UEMOA est vaste de plus de 135 millions de consommateurs et offre une ouverture sur les marchés de la CEDEAO et de la ZLECAf ; la plus grande zone de libre-échange au monde avec plus de 1,3 milliards de personnes.



L'UEMOA dispose d'un cadre institutionnel structuré avec des institutions solides qui assurent les différentes missions de l'organisation. La Commission de l'UEMOA, la BOAD; la BCEAO, l'AMF-UEMOA, la Cour de justice et la Cours des comptes de sont entre autres des institutions qui concourent à l'atteinte des objectifs de l'Union.



Le cadre législatif et réglementaire favorable et particulièrement avantageux, avec de fortes mesures de protection, de sécurisation des investissements grâce à la mise en place de régimes fiscal et comptable harmonisés (OHADA et le SYSCO) et l'adoption des systèmes de guichets uniques réduisant le nombre de formalités administratives ainsi que le nombre de jours nécessaires à la création d'entreprise.



L'Union offre des conditions particulièrement avantageuses pour les investisseurs à travers les différents dispositifs de facilitation des échanges notamment les Codes des investissements, les Zones Economiques Spéciales, les Zone Franches, un cadre réglementaire de gestion des PPP, etc.



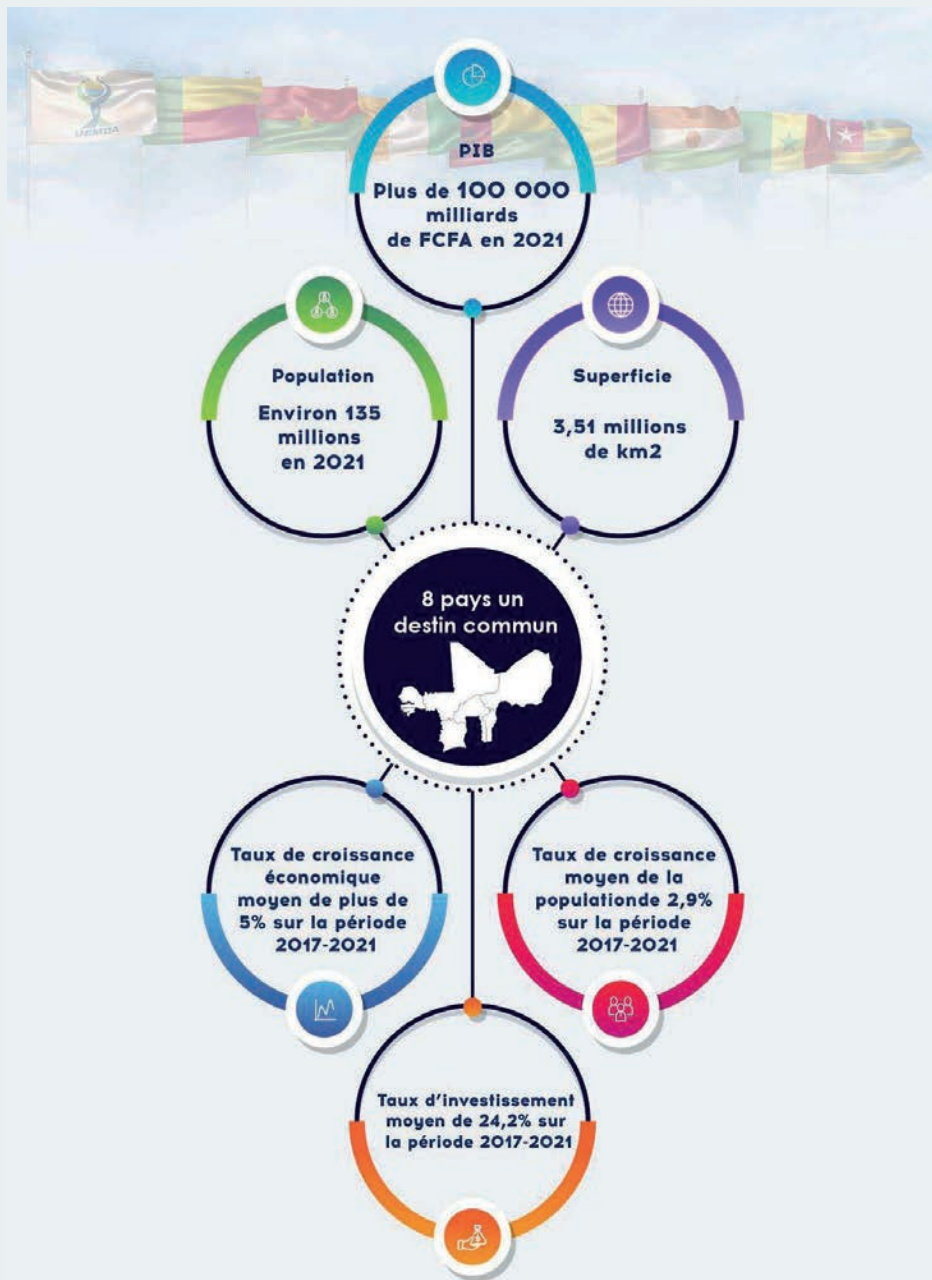
L'Union monétaire offre une stabilité monétaire et une monnaie commune dans l'espace : le franc CFA (XOF), convertible à parité fixe avec l'euro, bénéficiant ainsi d'une crédibilité internationale.



Bourse Régionale des valeurs Mobilières (BRVM) est la seule Bourse au monde partagée par plusieurs pays, totalement électronique et parfaitement intégrée. En outre le marché des titres publics offre une opportunité d'investissement rentable et accessible.



La zone regorge d'énormes potentialités inexploitées dans les domaines de l'agro-industrie, du pétrole et du gaz, des mines, de l'énergie, de la santé et de l'industrie pharmaceutique, des infrastructures, de l'économie numérique, du tourisme et des services.



1. PRESENTATION DE L'UEMOA

Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) regroupe huit (8) Etats forestiers et sahéliens de liés par une monnaie commune et des traditions culturelles complémentaires. Le but de l'Union est l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel sont assurées une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire.



L'espace de l'UEMOA couvre les territoires de l'ensemble des huit pays membres et s'étend sur quatre zones climatiques : semi-aride, sahélien, soudano-sahélien, tropical humide, qui entretiennent une végétation fort contrastée. Ces Etats se répartissent en deux (02) groupes :

- Les pays forestiers du sud : le Bénin, la Côte-d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo
- Les pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal.

Cette zone occupe une superficie totale de 3 509 610 km², avec une population totale estimée à 141,7 millions d'habitants en 2023. Dans la zone, on note une urbanisation galopante due aux flux migratoires internes, et une concentration de la population, le long du couloir que forme la bande côtière qui abritent plusieurs ports qui permettent de desservir les arrière-pays et qui offrent d'énormes possibilités d'exploitation des ressources maritimes (pêche) et des activités touristiques.

Ce contraste géographique reste un atout pour l'Union avec une diversité et une complémentarité dans les dotations en ressources naturelles que présente chacun des pays membres. Il s'agit des ressources en sols, des ressources forestières, halieutiques et animales, etc...

1.1 Les organes de l'UEMOA

- **Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement**

Organe suprême, la Conférence définit les grandes orientations de la politique de l'Union. Elle se réunit au moins une fois l'an, en session ordinaire. La Conférence nomme les Présidents et les membres des Organes et Institutions de l'Union. La présidence est assurée à tour de rôle par les présidents en exercice des Etats Membres.

- **Le Conseil des Ministres**

Le Conseil des Ministres assure la mise en œuvre des orientations générales définies

par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Il arrête le budget de l'Union. Les délibérations du Conseil sont préparées par le Comité des Experts, composé de représentants des Etats membres. Le Conseil comprend deux Ministres par Etat membre dont celui en charge des Finances. Il se réunit au moins deux (02) fois par an.

La Présidence du Conseil est tournante, tous les deux (02) ans. La rotation suit l'ordre alphabétique.

• La Commission

Elle est l'organe exécutif de l'Union. La Commission exerce, en vue du bon fonctionnement et de l'intérêt général de l'Union, les pouvoirs propres qui lui confère le Traité.

Elle est composée de membres, au nombre de huit (08), appelés Commissaires, ressortissants des Etats membres. Ils sont désignés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, à raison d'un par Etat, pour un mandat de quatre ans, renouvelable.

La présidence de la commission :

- Dirige et coordonne le fonctionnement des services de la Commission ;
- Assure la liaison, au plan des politiques générales, avec les Gouvernements et autorités politiques des Etats membres de l'UEMOA, les autres organes de l'Union ainsi qu'avec les institutions spécialisées autonomes et partenaires extérieurs de l'Union ;
- Assure la représentation de la commission dans les relations avec les pays tiers, les organisations et institutions internationales.

• La cour de justice

La Cour de Justice veille à l'interprétation uniforme du droit communautaire et à son application et juge, notamment, les manquements des Etats à leurs «obligations communautaires».

Elle arbitre les conflits entre les Etats membres ou entre l'Union et ses agents,

Elle est composée de juges, un par État, nommés pour un mandat de six ans renouvelables,

Elle siège à Ouagadougou au Burkina Faso.

• La cour des comptes

La Cour des Comptes contrôle les comptes des organes de l'Union, et la fiabilité des données budgétaires nécessaires à l'exercice de la surveillance multilatérale.

• Le Comité Inter Parlementaire

Dans le schéma de fonctionnement de l'UEMOA, le Comité interparlementaire (CIP) est

un Organe de contrôle démocratique, qui a été créé par l'article 35 du Traité constitutif de l'Union. Il constitue une véritable représentation des populations de l'UEMOA, dans leur diversité culturelle, intellectuelle et professionnelle en vue de leur meilleure implication à l'édifice de la gouvernance démocratique, économique et politique.

• La Chambre Consulaire Régionale

La Chambre Consulaire Régionale (Lomé, Togo) est le lieu privilégié de dialogue entre l'UEMOA et les principaux opérateurs économiques.

La Chambre, organe consultatif, créée par le Traité de l'Union, est chargée de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA, notamment par la participation à la réflexion sur le processus d'intégration et la mise en œuvre des réformes arrêtées par les organes compétents de l'Union

- La promotion des échanges commerciaux et des investissements dans l'Union
- L'appui technique aux chambres consulaires nationales et à leurs autres membres
- La création et le fonctionnement de bourses de valeur ou de commerce, d'observatoires économiques
- La politique économique et monétaire

La Chambre regroupe les chambres consulaires nationales, les associations professionnelles et les organisations patronales des États membres.

• Le Conseil du Travail et du Dialogue Social

Le CTDS est un Organe consultatif et a pour objectif de réaliser l'implication effective de tous les acteurs non étatiques dans le processus d'intégration de l'UEMOA.

A ce titre, il est chargé, entre autres, de :

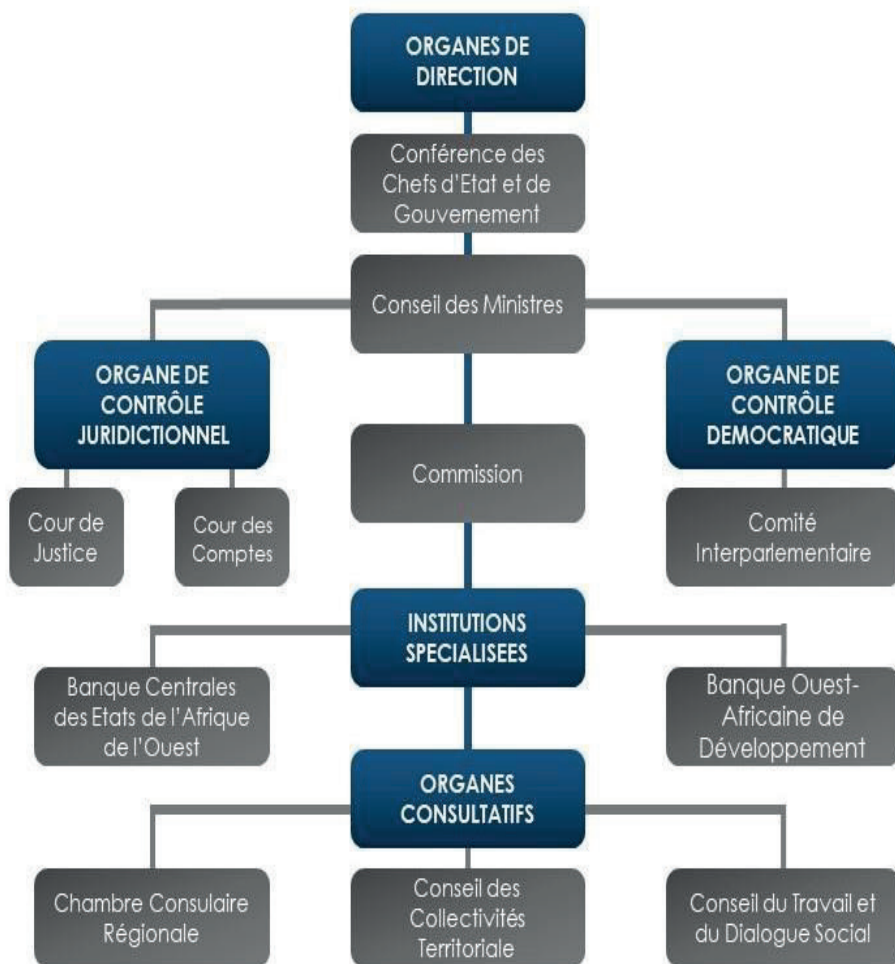
- L'examen et l'appréciation de toute question susceptible d'avoir un impact social dans l'Union ;
- Le renforcement des mécanismes de consultation, de concertation tripartite au sein de l'Union ;
- L'appui à la consolidation du processus et des structures de dialogue social dans les pays membres.

Le CTDS est composé de 72 membres désignés par les huit États membres.

• Le Conseil des Collectivités Territoriales

Par la création du Conseil des Collectivités Territoriales, l'Union donne un signal politique clair pour une meilleure implication des collectivités territoriales dans le processus d'intégration pour relever les défis de la mondialisation, promouvoir un système de gouvernance multi niveaux et prendre en compte les préoccupations des populations dans les politiques et programmes communautaires de développement.

Figure 1 : Organigramme de l'UEMOA



Source : Commission de l'UEMOA

1.2. Zone géographique stratégique

1.2.1. Les ressources en sols et les ressources forestières

La provenance de l'essentiel des ressources naturelles dans la zone UEMOA reste les sols et les sous-sols. En effet, ils renferment la majorité des richesses de ces pays mais sont encore majoritairement sous exploités et sous exploités. Par exemple sur les 42 561 000 hectares de terres arables (qui représentent en moyenne 19% du territoire), seul 4%⁶ sont cultivés en permanence. De même, la forêt avec une superficie de plus de 378 214 km² pourrait potentiellement être le terreau d'activités agroforestières durables.



Pour faciliter l'exploitation de ce potentiel, l'UEMOA a mis en œuvre des initiatives afin d'assurer la protection et la gestion durable des terres et des écosystèmes en Afrique de l'Ouest pour prévenir la déforestation, l'appauvrissement des sols et créer les conditions favorables à leur exploitation.

1.2.2. Les ressources en sous-sols

Les États membres disposent d'importantes ressources naturelles, y compris minières. L'or, le fer et les phosphates sont extraits dans tous les pays de la zone. Ils constituent actuellement un important poste à l'exportation. Le Niger est l'un des principaux producteurs et exportateurs mondiaux d'uranium. Il en est



de même du Sénégal pour le zircon. Les autres pays de l'UEMOA produisent et exportent des ressources minières en quantités limitées.

Des indices d'autres ressources (nickel, de rutile, de zircon, diamant, bauxite etc.) constituent de sérieuses cibles de recherche pour le pays.

⁶ Données de la banque mondiale

1.2.3. Les ressources énergétiques

La sous-région abrite les plus importantes découvertes pétrolières et gazières de ces dernières années, (18 blocs en Côte d'Ivoire, 10 au Sénégal). En effet, cette industrie entrevoit de réelles opportunités de croissance économique, en lien avec l'essor démographique, l'urbanisation et l'émergence d'une classe moyenne.

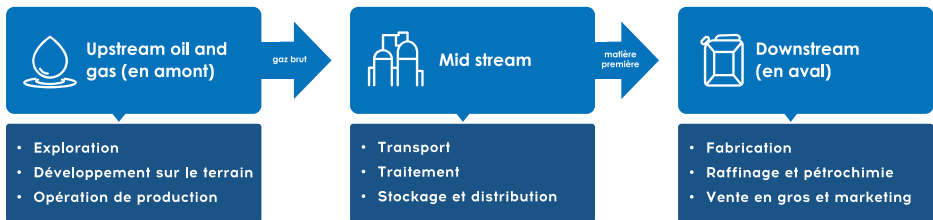


De plus la demande pressante de GNL de la part de l'Europe, du fait de la crise ukrainienne, attirent de nouveaux clients.



En outre, la Zone regorge des potentialités énergétiques dans la production d'électricité et dans les énergies renouvelables (éolienne, hydraulique et solaire) qui suscitent de plus en plus d'intérêts pour les investisseurs privés.

Les domaines d'activité à explorer sont entre autres.



1.2.4. Les ressources halieutiques

Les pays côtiers de l'espace disposent de grandes potentialités en ressources halieutiques qui constituent une source importante de revenus pour les ménages et contribuent à la sécurité alimentaire des populations. La pêche artisanale procure 70 %⁷ de la production globale et constitue une importante source de revenus. Le secteur de la pêche en zone UEMOA est caractérisé par sa forte contribution aux économies nationales avec une production évaluée à environ 1 550 000 tonnes en 2022 contre 675 000 tonnes en 2017⁸.



1.2.5. Les ressources animales

Le secteur de l'élevage en zone UEMOA est caractérisé par sa forte contribution aux économies nationales notamment dans les pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger) qui détiennent à eux seuls près de 80 % du cheptel total avec une contribution de l'élevage au PIB agricole de la région de 27 %. Le système d'élevage extensif est prédominant. De nombreuses initiatives régionales visent l'augmentation de la production et de la productivité animale compte tenu de la croissance démographique afin d'exploiter le grand potentiel de production de viande, de lait et d'œufs qui reste encore peu valorisé.



1.3. Cadre macroéconomique dynamique

• Population et emploi

La population totale de l'UEMOA a augmenté régulièrement au fil des années. Elle est passée de 113 millions en 2015 à plus 145 millions d'habitants en 2023. Sur la période 2015-2023, le taux de croissance annuelle moyenne de la population est de 2,97%. D'ici 2030, la population de la zone est projetée à environ 175 millions d'habitants.

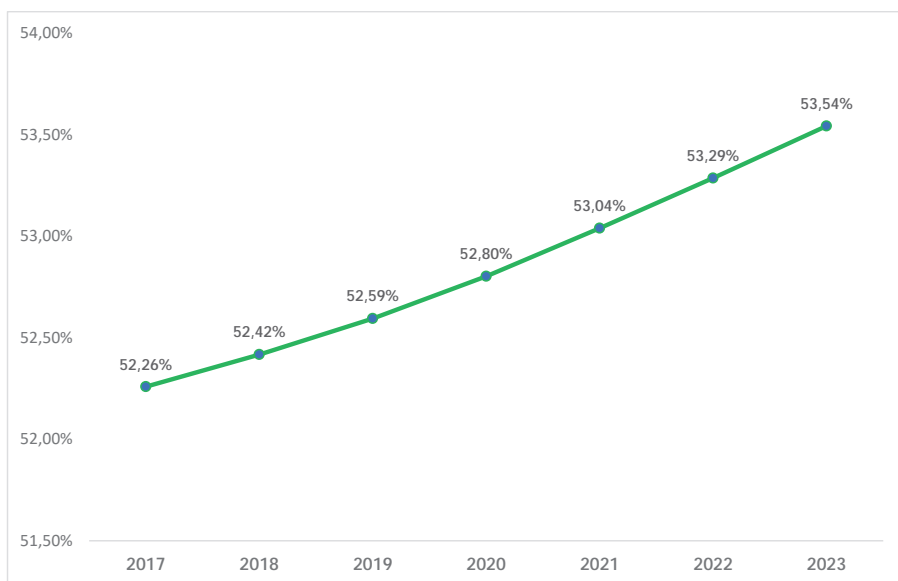
7 Cf. Programme régional de renforcement de la collecte de données statistiques des pêches dans les Etats membres et de la création d'une base de données régionale

8 NDONG (Mai, 2024), La Pêche dans la Zone UEMOA en Chiffres

La forte croissance démographique de la zone UEMOA se traduit par un rajeunissement de la population entraînant une forte représentativité de la population en âge de travailler. En effet, plus de 50% de la population au niveau de l'Union ont un âge compris entre 15 et 64 ans. Cette situation peut constituer un atout majeur pour le développement des investissements dans l'Union, car la population active potentielle représente une main d'œuvre qualifiée à bon marché. Dès lors, certaines activités à haute intensité de main d'œuvre telle que l'industrie textile, les activités de montage, voire de services peuvent bénéficier de cet avantage que constitue une main-d'œuvre bon marché.

Par ailleurs, une population nombreuse est aussi le gage d'un marché intérieur de grande taille, permettant aux entreprises d'écouler leur production et de faire des gains en tirant avantage des économies d'échelle surtout dans le secteur industriel.

Figure 2: Évolution de la représentativité de la population en âge de travailler



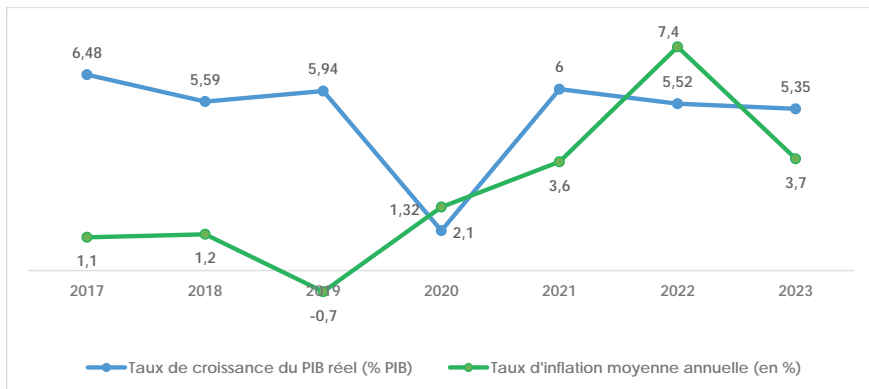
Source : BCEAO, base de données économiques et financières

- **Croissance économique**

En 2021, l'activité économique de l'Union connaît une reprise pour afficher un taux de croissance de 6%, après un taux de 1,32% en 2020, en raison de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19. Ainsi, en 2023, elle a connu un ralentissement avec les effets de la crise ukrainienne pour atteindre 5,35% du PIB.

Le taux d'inflation annuel moyen était de 7,4%, en 2022 après 2,1% en 2020, du fait notamment de l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. En 2023, il a connu une baisse pour atteindre 3,7%.

Figure 3: Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'UEMOA

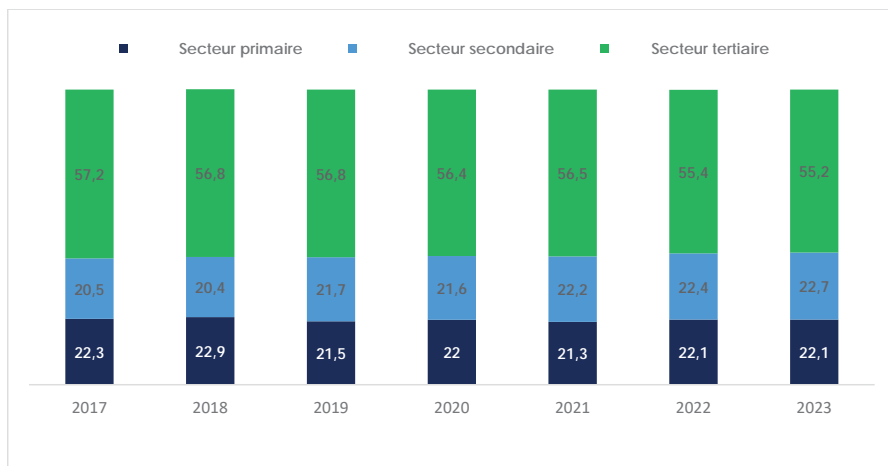


Source : Rapport Semestriel d'Exécution de la Surveillance Multilatérale, Décembre 2022

• Décomposition du PIB

La croissance économique, sur ces dernières années, a été principalement, tirée par le secteur tertiaire. Ce dernier participe en moyenne à plus de 50% du PIB. Au cours des deux dernières années, sa contribution au PIB est passée de 55,2% en 2023 contre à 56,4% en 2020. Cette légère baisse est due aux effets de la covid-19 et de la crise Ukrainienne. Ainsi, certaines activités du secteur comme « le Commerce, restaurant et hôtels », « Banques, assurances, les Transports, entrepôts et communications », ont permis de gérer cette baisse. Également, le secteur secondaire a connu une reprise et a contribué à hauteur de 22,7% sur le PIB en 2023 contre 21,3% en 2020.

Figure 4: Poids des secteurs dans le PIB



Source : BCEAO, base de données économiques et financières

1.4. Cadre d'échanges évolutif

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA en 2022 se sont traduits par un solde global excédentaire de 20.634,9 milliards en 2022 contre 18.004,4 milliards en 2021, soit une hausse de 15,1%, un an plus tôt. En revanche le solde commercial de biens de l'Union estimé à (-) 1186,1 milliards FCFA ou 1,2% du PIB en 2021 demeure déficitaire. Les pays de la zone sont ainsi dépendants des importations à l'exception de la Côte d'Ivoire dont le solde de la balance commerciale est resté excédentaire durant cette dernière décennie. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 87,7% en 2022 contre 95,0% un an auparavant, soit une détérioration de 7,7 points de pourcentage d'une année à l'autre.

1.4.1. Structure des exportations

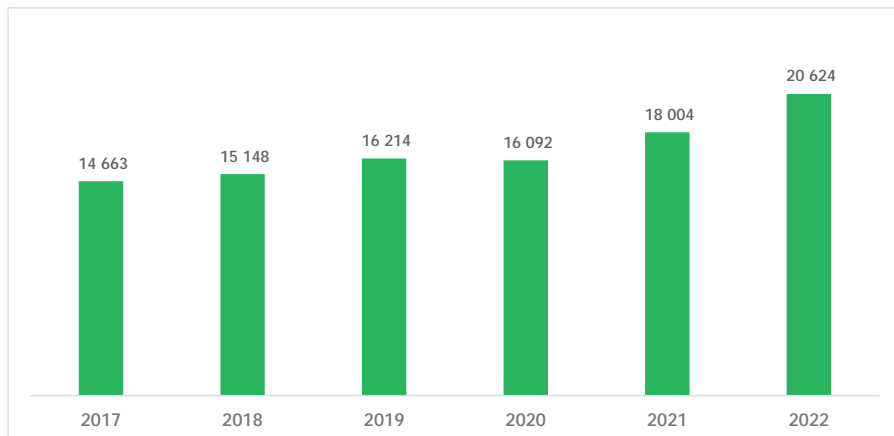
1.4.1.1. L'évolution globale des exportations de biens

Les exportations de l'espace ont augmenté au fil des années. Sur la période 2017-2022, elles sont passées de 14 663 milliards de FCFA à 20 624 milliards de FCFA. Cette amélioration est essentiellement imputable à la hausse des ventes de produits pétroliers, de caoutchouc, de coton, d'or et dans une moindre mesure les noix de cajou.

Ces résultats sont obtenus aussi grâce aux différentes stratégies de croissance orientées vers l'exportation communément adoptées par les Etats membres de l'Union. En effet, les politiques de libéralisations généralisées des économies ont

amélioré le niveau d'intégration des économies de l'espace dans la mondialisation et une meilleure diversification des produits exportés.

Figure 5: Evolution des exportations totales de l'Union en milliards de FCFA

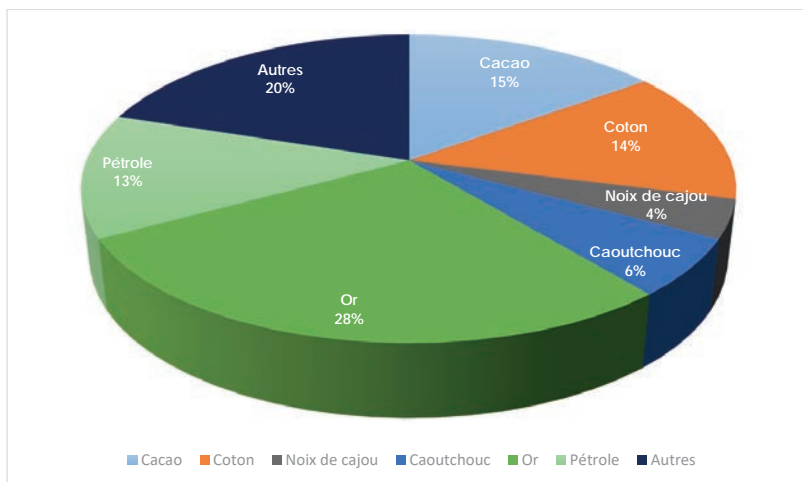


Source : BCEAO, base de données économiques et financières

1.4.1.2. Les principaux produits d'exportation

Les exportations de l'Union sont essentiellement portées en 2022 par les produits aurifères (28%), le cacao (15%), le coton (14%), les produits pétroliers (13%), le caoutchouc (6%) et la noix de Cajou (4%). Cependant, ces dernières années, on constate un effort de diversification progressif des exportations grâce à des politiques destinées à la transformation locale des productions tropicales et à l'essor du secteur tertiaire qui représente plus de 50% du PIB.

Figure 6: Parts des produits dans les exportations de l'Union en 2022



Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

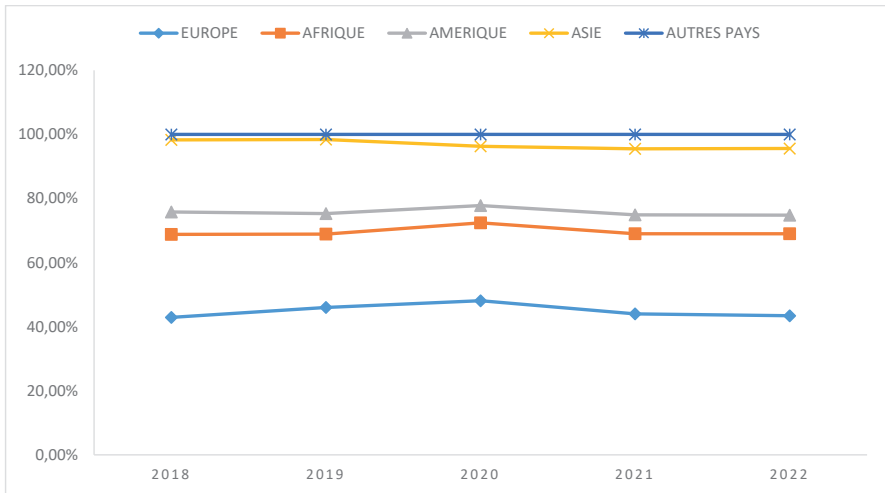
1.4.1.3. Les principaux clients

L'Europe reste la principale destination des exportations des pays de l'Union devant l'Afrique. En effet, en 2022, les exportations vers les pays d'Europe sont estimées à 43,4% du total des exportations de l'UEMOA, dont 21,1% pour l'Union européenne et 22,3% pour les autres pays européens. La Suisse, les Pays-Bas et la France restent les principaux pays partenaires.

L'Afrique hors UEMOA est la deuxième destination des exportations de l'UEMOA sur cette même période avec 25,6%. Le volume des exportations en partance pour l'Asie a connu une hausse passant de 20,6% en 2021 à 20,8% en 2022. Les deux (02) principaux partenaires sont l'Inde et la Chine.

Concernant les exportations vers l'Amérique, les volumes ont connu une baisse entre 2018 et 2022, passant de 7 à 5,8%. Les pays destinataires de ces exportations sont principalement les Etats Unis et le Brésil.

Figure 7 : Evolution des exportations de l'Union selon la destination géographique en %



Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

Tableau 1: Principaux pays de destination des exportations de l'UEMOA en 2022

Principaux Produits	Principaux pays de destination
Or	Suisse (66,0%), Afrique du Sud (20,6%), Emirats Arabes Unies (3,3%)
Cacao	Pays-Bas (24,3%), Etats-Unis (13,5%), Belgique (10,1%), France (8,3%), Allemagne (7,5%)
Produits pétroliers	France (13,0%), Royaume-Uni (11,8%), Chine (9,9%), Inde (7,0%), Nigeria (6,5%)
Coton	Bangladesh (35,7%), Pakistan (14,1%), Suisse (10,8%), France (3,8%),
Anacarde	Vietnam (40,2%), Inde (35,9%)
Réexportations	Nigéria, Ghana
Caoutchouc	Chine (21,3%), Malaisie (18,1%) Inde (11,1%), États-Unis (8,5%), Allemagne (6,1%)
Produits chimiques	Inde (64,2%), Ghana (12,6%), Nigeria (5,5%)

Uranium	France (100,0%)
Phosphates	Inde (53,0%), Pologne (6,4%), Espagne (2,1%)
Produit de la pêche	Italie (18,6%), Espagne (16,3%), France (13,2%), USA (8,6%), Guinée (4,3%)
Bois et ouvrages en bois	Inde (31,9%), Italie (16,0%), Espagne (9,4%), Belgique (4,9%), Etats-Unis (3,0%)
Banane	France (65,3%), Belgique (14,8%), Royaume-Uni (9,9%), Italie (7,8%)
Arachide	Chine (80,4%), Suisse (6,0%)
Café	Espagne (10,1%), Belgique (8,4%), Nigeria (9,1%), Cameroun (2,3%)

Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

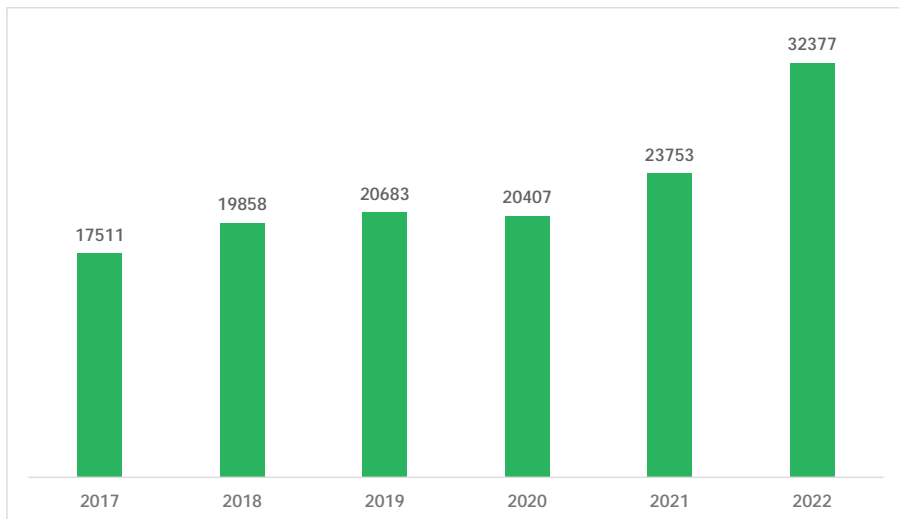
1.4.2. Structure des importations

1.4.2.1. L'évolution globale des importations

Les importations de l'espace UEMOA ont augmenté sur la période 2017-2022, passant respectivement de 17 511 milliards de FCFA à 32 377 milliards de FCFA. Cette évolution est expliquée par l'augmentation des acquisitions de biens d'équipement, des autres biens de consommation courante et des biens intermédiaires.

En 2020, les importations ont connu une baisse de 1,3% du fait de la crise sanitaire avec notamment la diminution des achats pétroliers, et de biens d'équipement et intermédiaires. La baisse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires s'expliquerait par le ralentissement des travaux relatifs aux grands chantiers qui étaient prévus en 2020 dans les pays de l'UEMOA.

Figure 8: Evolution des importations totales de l'Union en milliards de FCFA



Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

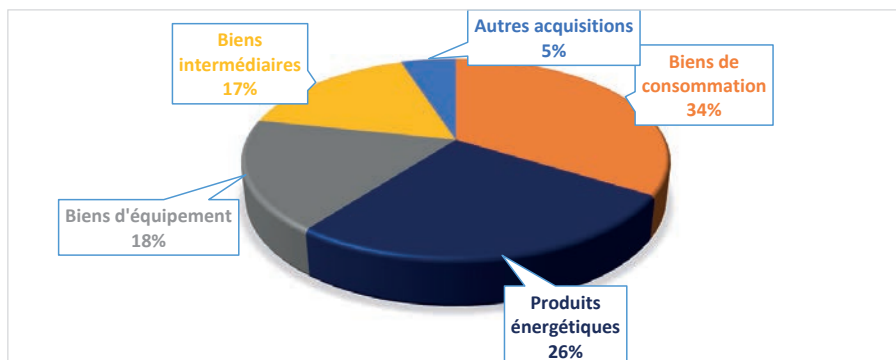
1.4.2.2. Les principaux produits d'importation

Les importations de l'UEMOA sont essentiellement composées de biens de consommation (33,8%), de produits énergétiques (26,6%), de biens d'équipement (17,9%), de biens intermédiaires (16,7%) et d'autres acquisitions (5%).

La structure des importations dépend largement de la dynamique économique de la zone où l'ensemble des pays présente un tissu industriel peu dense. Ce qui explique la nature des importations qui sont essentiellement des produits industriels.

De plus, les initiatives de développement industriel et de déploiement d'infrastructures de grande envergure nécessitent l'acquisition de machines et d'engins motorisés qui constituent un poids non négligeable dans les importations de biens d'équipement.

Figure 9 : : Parts des produits dans les importations de l'Union sur la période 2018-2022



Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

1.4.2.3. Les principaux fournisseurs

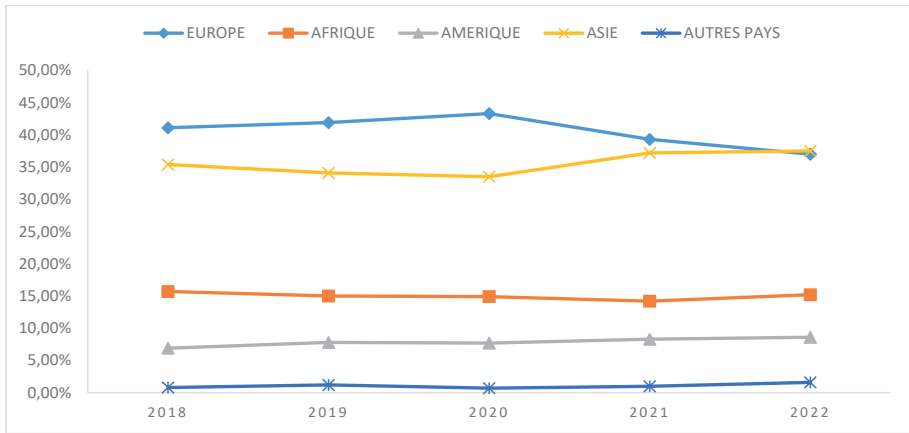
Tout comme pour les exportations, le principal fournisseur de l'UEMOA reste l'Europe d'où proviennent en moyenne 41% des importations sur la période de 2018-2022. L'essentiel des importations proviennent des pays de l'Union Européenne en particulier de la France.

En Afrique, les principaux fournisseurs sont les pays de la CEDEAO, avec un volume équivalent à 11,17% des importations totales de l'Union en 2022. Le Nigéria est le principal fournisseur de l'Union avec une part de 7,2% des importations de la zone⁹.

En Asie, la Chine est le principal fournisseur avec un volume de 15,6% des importations totales de la zone en 2022.

9 Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

Figure 10: Répartition des importations selon leur origine en %



Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

Tableau 2: Principaux pays de provenance des importations de l'UEMOA en 2021

Principaux produits	Principaux fournisseurs
Produits alimentaires dont :	
Riz	Inde (55,1%), Thaïlande (13,8%), Pakistan (6,4%)
Blé, froment	France (40,8%), Russie (16,8%), Ukraine (2,1%)
Autres céréales (maïs, mil, sorgho, etc.)	Etats-Unis (33,1%), France (16,2%), Turquie (3,3)
Lait et produits laitiers	France (26,6%), Pays-Bas (17,1%), Irlande (7,9%), Brésil (5,6%), Maroc (4,9%)
Sucre et sucrerie	Brésil (50,8%), Inde (3,3%), France (4,9%)
Boissons	Espagne (22,9%), France (16,6%), Allemagne (10,0%), Portugal (7,5%), Ghana (6,8%)
Produits énergétiques	Nigeria (19,8%), Espagne (9,8%), Russie (9,4%), Belgique (7,6%), USA (7,2%)
Biens intermédiaires	Chine (29,0%), Turquie (7,4%), France (4,5%), Espagne (4,1%), Inde (3,8%), Ghana (3,3%), Maroc (3,1%)
Biens d'équipement	Chine (31,3%), France (10,4%), Etats-Unis (5,5%), Allemagne (5,8%), Japon (5,5%), Inde(4,0%)

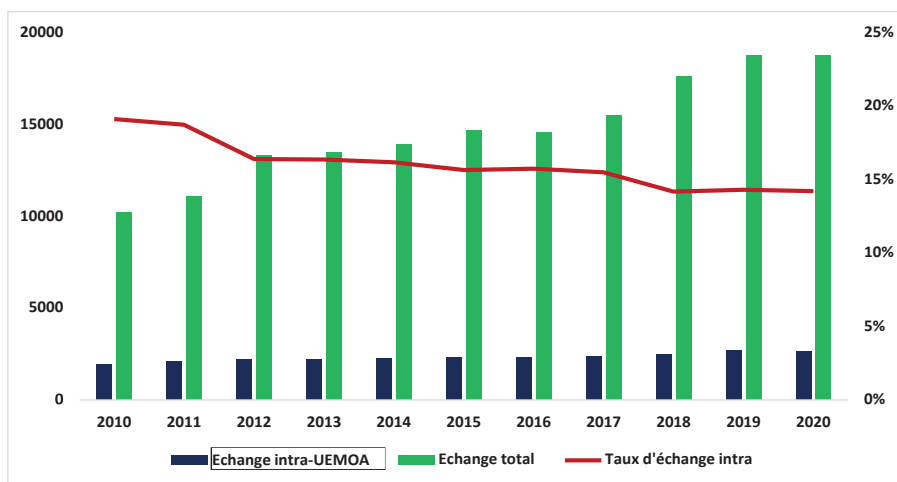
Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2022

1.4.2.4. Commerce intra-UEMOA

La dynamique de croissance des échanges extérieurs n'est pas la même que celle des échanges intracommunautaires qui sont quasi constants depuis 2014. Le taux d'échange intracommunautaire depuis 2011 connaît une baisse qui s'est accru à partir de 2016. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont les deux pays qui exportent le plus dans la zone et ces échanges sont évalués respectivement à 33,6% et 26,9% en 2020 (UMOA Titres 2022).

Les échanges intracommunautaire, rapportés aux exportations totales, sont ressortis à 14,7 % en 2020 contre 15,2 % en 2019. Ils ont représenté 12,4 % des importations totales en 2020 et ont enregistré une hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2019.

Figure 11: Evolution du commerce intra-UEMOA en milliards de FCFA



Source : Rapport sur le commerce extérieur au titre de l'année 2021

2. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU SEIN DE L'UEMOA

Comprenant l'importance des investissements privés pour la croissance économique d'un pays, l'UEMOA s'est inscrite dans une dynamique de l'amélioration du climat des affaires à travers diverses initiatives régionales. En effet, elle s'assure de mettre en place le cadre favorable à l'attractivité des investissements dans la zone et s'assure de l'harmonisation et la coordination des actions des différents Etats membres dans le cadre de la promotion des investissements. Ainsi, elle a mis en place un cadre institutionnel, réglementaire et stratégique dans la perspective de faciliter l'exploitation des opportunités au niveau national, mais également au niveau régional. Par ailleurs, l'UEMOA a complété en 2024, en coopération avec la CNUCED, l'Examen des politiques d'investissement de la zone UEMOA⁵. Cet examen identifie des recommandations concrètes pour poursuivre les réformes et l'amélioration du cadre de l'investissement.

2.1. Marché commun et monnaie unique

Le marché commun de l'UEMOA garantit le libre-échange et la libre circulation du travail et des capitaux entre les différents Etats membres. Ceux-ci contribuent à accroître le rendement des facteurs de production qui se répartissent plus efficacement. Les entreprises bénéficient également du fait de la taille du marché conséquent des économies d'échelle garanties de leur pérennité.

En outre les pays de l'UEMOA disposent d'une monnaie unique, le franc CFA, arrimée à l'euro. Elle protège les Etats membres de la fluctuation des taux de change du marché financier qui sont potentiellement des sources d'incertitude avec les risques de change ou les coûts de conversion. Elle renforce aussi la transparence des prix et facilite leur comparaison et peut potentiellement promouvoir la stabilité et la croissance dans les pays membres.

Cette stabilité monétaire permet également de renforcer la confiance des opérateurs économiques et d'attirer de potentiels investisseurs. Par ailleurs, elle permet également d'encourager les investissements dans la mesure où elle facilite les comparaisons des prix et élimine certains coûts de transaction, tels que les coûts de conversion ou les coûts de gestion de différentes monnaies pour les entreprises.

2.2. Cadre institutionnel et réglementaire

Les pays de l'UEMOA sont signataires du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), créée pour harmoniser le droit commercial dans la zone Franc. Dotée d'attributions fortes et de pouvoir réels découlant du transfert de souveraineté de ses Etats membres, elle permet de créer un espace juridique uniforme nécessaire à l'installation d'un climat de confiance entre les investisseurs et leur pays d'accueil, mais également de limiter la concurrence entre les pays qui pourrait être à leur désavantage.

⁵ <https://unctad.org/publication/investment-policy-review-west-african-economic-and-monetary-union>

L'uniformisation juridique dans les pays de l'Union crée un vaste espace avec des règles similaires qui présentent plusieurs avantages aussi bien pour les investisseurs locaux qu'internationaux. On peut ainsi citer le droit uniforme régissant plusieurs domaines comme le droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique et le droit de l'arbitrage.

En outre, l'existence d'une législation et d'un cadre institutionnel communautaire en matière de concurrence est également gage de sécurité pour les investisseurs.

2.2.1. Un droit uniforme

L'OHADA est une organisation internationale inter-étatique qui va au-delà de l'harmonisation des aspects liés au droit des affaires. En effet, elle l'uniformise dans les Etats membres et promeut l'arbitrage comme mode de règlements des litiges.

L'un des avantages indéniables de cette uniformisation est de créer un cadre juridique unique dans l'ensemble des pays signataires du Traité. Elle met fin aux disparités législatives et règlementaires qui pourraient exister et instaure une stabilité juridique et judiciaire.

En sus des avantages liés à l'uniformisation, le droit des sociétés OHADA propose désormais, trois formes juridiques de sociétés dans lesquelles les pertes potentielles des investisseurs sont limitées à leurs apports. Il s'agit de la Société à Responsabilité Limitée (SARL), de la société par actions simplifiées et de la Société Anonyme (SA). La société par actions simplifiées (SAS) est une nouvelle forme de société, qui se singularise notamment par la liberté des actionnaires d'organiser les modalités de la gouvernance de l'entreprise et l'inexistence d'un capital minimum pour sa création contrairement à la S.A.

2.2.2. Une gestion des différends encadrée

Le législateur OHADA à travers l'acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage et le règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) a voulu en faire un mode de règlement de litiges. Ainsi, l'arbitrage peut être considéré comme une véritable justice. Il se définit non seulement par son caractère conventionnel (la possibilité pour les parties de choisir l'arbitrage soit par une clause compromissoire ou par un compromis) mais aussi juridictionnel (les sentences arbitrales sont revêtues de l'autorité de la chose jugée).

Le choix de l'arbitrage par les investisseurs peut être motivé par la souplesse liée à la procédure, la confidentialité, la transparence et la neutralité de la justice arbitrale. Ce qui est susceptible d'instaurer un climat de confiance.

En outre, le législateur OHADA a institué à travers le règlement d'arbitrage une Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) qui joue un triple rôle. Un rôle juridictionnel, un rôle consultatif et une juridiction d'arbitrage.

Dans son rôle juridictionnel, la CCJA est le juge de cassation des décisions rendues par les juridictions étatiques sur l'application des droits uniformisés par le législateur. Dans son rôle consultatif la CCJA est habilitée, à la demande de tout Etat partie ou d'une juridiction étatique, de rendre un avis consultatif. En sus de ces rôles juridictionnel et consultatif, la CCJA est une Cour qui joue un rôle spécifique

en matière d'arbitrage institutionnel.

Tout comme l'arbitrage, le législateur OHADA a mis en place un acte uniforme relatif à la médiation. Il s'agit d'un mode alternatif de règlement de litiges qui offre les mêmes avantages que l'arbitrage. Toutefois, les décisions rendues par le médiateur ne sont pas revêtues de l'autorité de la chose jugée. Ce qui n'enlève en rien l'opportunité pour les investisseurs de choisir ce mode de règlement des différends afin de pérenniser les relations d'affaires.

2.3. Plan des réformes majeures

Pour permettre de lever les obstacles à l'investissement dans la zone UEMOA et accompagner le secteur privé dans la promotion des investissements par le biais de réformes, l'UEMOA a adopté le 27 septembre 2019 l'Initiative Régionale pour l'amélioration du Climat des Affaires (IRCA).

Cette initiative vise à améliorer le climat des affaires dans l'UEMOA, en vue de promouvoir l'entrepreneuriat et dynamiser les investissements dans la région. Ainsi, elle aspire à améliorer la performance des Etats membres de l'UEMOA, dans chacun des indicateurs de la banque mondiale et d'autres indicateurs propres à l'Union.

De manière spécifique, la mise en œuvre de l'Initiative permettra :

- de promouvoir l'entrepreneuriat ;
- d'accroître la compétitivité des entreprises ;
- de stimuler les investissements privés.

L'IRCA comprend quatre (4) composantes qui doivent nécessairement conduire à des réformes dans les secteurs visés avec un accent porté sur les 2 premières sur le court terme. La genèse de la nécessité de ces réformes est guidée par le constat sur les difficultés rencontrées par les investisseurs concernant les procédures administratives et l'accès à l'information mais également le besoin de renforcement de capacités des acteurs investis d'une mission de facilitation et/ou de promotion des investissements pour assurer la prise en charge des besoins induits par la dynamique des investissements.

Le tableau ci-dessous résume les objectifs de ces 4 composantes.

Composante 1 : Simplification et harmonisation des formalités	
Objectif 1	Rationaliser et harmoniser les procédures et formalités de création d'entreprises dans l'espace UEMOA
Objectif 2	Simplifier et harmoniser les procédures et formalités d'obtention du permis de construire dans l'espace UEMOA
Objectif 3	Simplifier et harmoniser les procédures et formalités d'obtention des titres de propriété dans l'espace UEMOA
Objectif 4	Simplifier et harmoniser les procédures et formalités du commerce transfrontalier dans l'espace UEMOA
Objectif 5	Rationaliser le nombre et les délais de paiement des impôts et taxes

Objectif 6	Réduire les charges supportées par les entreprises lors des différents actes
Objectif 7	Améliorer les dispositions légales et réglementaires
Composante 2 : Amélioration des instruments de gestion des procédures et formalités	
Objectif 1	Informatiser l'ensemble des formalités liées aux entreprises
Objectif 2	Mettre en place des pôles uniques de formalités des entreprises
Objectif 3	Informatiser le système judiciaire
Composante 3 : Information et communication	
Objectif 1	Faciliter l'accès aux informations nécessaires aux entreprises (données statistiques, réglementations, procédures, formalités, etc.)
Objectif 2	Faciliter l'accès aux informations fiables sur les entreprises
Objectif 3	Rendre le système judiciaire plus transparent
Objectif 4	Améliorer le dialogue entre les principaux acteurs du climat des affaires
Composante 4 : Renforcement de capacité des acteurs	
Objectif 1	Renforcer le rôle et l'efficacité des Centres d'arbitrage
Objectif 2	Renforcer la capacité de l'appareil judiciaire
Objectif 3	Mettre en place un cadre d'échange et de partage d'expérience dans les domaines de la facilitation des affaires
Objectif 4	Renforcer les capacités des centres de gestion agréés (CGA)

En outre, l'UEMOA a instauré une nouvelle forme de gouvernance axée sur les Partenariats Public-Privé, qui sont considérés comme un mode de financement alternatif, à condition qu'ils soient bien gérés et encadrés. A cet effet, les autorités de l'union ont adopté une Stratégie d'encadrement des PPP dans l'Union ainsi qu'une « Directive portant cadre juridique et institutionnel des partenariats Public-Privé dans l'UEMOA »⁶ datant du 30 Septembre 2022.

La stratégie d'encadrement des PPP adoptée par l'Union vise à promouvoir le développement socioéconomique à travers, notamment, des projets structurants et durables à même de soutenir la croissance économique, la création d'opportunités pour le secteur privé, l'intégration et les échanges intracommunautaires. L'Union a ainsi mis en place un cadre juridique et réglementaire régional pour harmoniser les PPP. Ce cadre offre des garanties de stabilité et une certaine sécurité juridique pour les Etats membres et pour les investisseurs dans le cadre des projets (communautaires et nationaux) qui peuvent faire l'objet de réalisation en mode PPP.

6 Directive n°01/2022/CM/UEMOA portant cadre juridique et institutionnel des partenariats public-privé dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

2.4. Programmes et Projets phares communautaires structurants

En plus des cadres institutionnels et stratégiques, l'UEMOA a mis en place un cadre opérationnel à travers des programmes et projets communautaires structurants qui vise à accompagner les politiques de promotion des investissements. Il s'agit principalement du Programme Economique Régional et des différentes politiques sectorielles qui doivent diligenter la mise en place d'un cadre propice à l'investissement.

En 2006, l'UEMOA lançait le Programme économique régional (PER). Cette initiative de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, élaborée par la Commission, la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) visait à développer des projets structurants et intégrateurs au service de la croissance régionale. Ce programme devait initialement être composé de deux (02) phases PER I et PER II. Il a connu une extension pour sa finalisation d'où le PER III.

2.4.1. Le Programme Économique Régional

La 1^{ère} phase du PER 2006-2010 pour un coût total de 3470 Mds FCFA (5,3 Mds EUR) comprenait 63 projets répartis sur 5 axes stratégiques qui sont les suivants :

- La consolidation de la gouvernance et l'approfondissement de l'intégration économique ;
- Le développement des infrastructures économiques ;
- La construction d'un appareil productif intégré ;
- Le développement des ressources humaines ;
- La mise en œuvre d'un partenariat pour la mobilisation des ressources financières, la mise en œuvre et le suivi évaluation du PER.

Cette première phase du PER a permis, notamment, la réalisation des études routières en vue de la construction ou de la réhabilitation des axes routiers, la construction de postes de contrôles juxtaposés aux frontières et des stations de pesages sur les corridors de l'Union.

Le PER II comporte 102 projets et programmes communautaires répartis comme suit :

- Axe 1 : Cohésion sociale et territoriale, bonne gouvernance et approfondissement de l'intégration économique : (16 projets) ;
- Axe 2 : Développement des infrastructures économiques : (59 projets) ;
- Axe 3 : Appui à l'émergence d'un appareil productif performant, durable et intégré : (20 projets) ;
- Axe 4 : Développement des ressources humaines : (04 projets) ;

- Axe 5 : Développement du partenariat, de l'évaluation et de la mobilisation des ressources : (01 projet) ;
- Secteur privé : (02 projets=.

Pour mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de ces programmes d'envergure régionale, l'initiative « Investir dans l'UEMOA » a été lancée. Cette dernière regroupée en 17 projets intégrateurs, est axée sur l'accès à l'énergie, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et les infrastructures de transport et de télécommunication. Spécifiquement la liste des projets sélectionnés est composée de projets routiers, de postes de contrôles juxtaposés, d'ouvrages d'art (construction de ponts), de projets d'interconnexions ferroviaire, de projets portuaire et aéroportuaire, de projets de production d'énergie et d'interconnexions électriques haute tension ainsi que de projets de sécurité alimentaire et de la maîtrise de l'eau. Ces projets ont été sélectionnés sur la base de disponibilité d'études de faisabilité ou d'études de pré-faisabilité avec un impact sur la croissance et qui peuvent faire l'objet de réalisation dans le cadre de Partenariat Public-Privé (PPP). Ce qui constitue des opportunités à exploiter par les investisseurs

En mai 2018, un nouveau plan d'action régional sur 5 ans a été adopté pour atteindre les objectifs fixés du PER.

Le coût total révisé au 31 décembre 2023 du PER II est estimé à 7 102 milliards de FCFA. L'axe 2 relatif au « Développement des infrastructures économiques » représente 89,01% du coût total du PER II suivi de l'axe 3 « Appui à l'émergence d'un appareil productif performant, durable et intégré » avec un poids relatif de 8,41%.

Au 31 décembre 2023, le financement déjà mobilisé est de 4 651,70 milliards de FCFA et le montant à rechercher se chiffre à 2 450,68 milliards de FCFA, soit 34,50% du coût total révisé du PER II.

Au 31 décembre 2023, la proportion de projets en cours d'exécution s'élève à 52,94 %, contre 67,4 % en 2022. Le taux d'exécution financière atteint 57,68 % en 2023, comparé à 56,9 % l'année précédente. Dix-sept projets et programmes sont finalisés, représentant 16,67 % du total.

2.4.2. Les politiques sectorielles de l'UEMOA

- Secteur des infrastructures de transport

Dans le domaine des infrastructures routières, les réalisations récentes s'inscrivent dans le cadre du Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et du Transport Routiers (PACITR). A cet effet, l'Union poursuit la mise en œuvre des programmes routiers suivants :



- Programme routier n°5 (Corridor Lomé-Cotonou) ;
- Programme routier n°7 (Corridor Abidjan-Ouagadougou) ;
- Programme routier n°8 (Corridor San Pédro-Zantiébougou-Bamako) ;
- Programme routier n°9 (Koupéla-Fada N’Gourma-Frontière du Niger).

En outre, la mise en œuvre du Projet de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, des projets de construction des Postes de Contrôle Juxtaposés et des stations de pesage est en cours. En 2021, quatre (04) PCJ sont mis en service : les PCJ de Cinkansé (frontière Burkina Faso-Togo), de Malanville (frontière Bénin-Niger), de Kantchari (Burkina Faso) / Makalondi (Niger) et de Boundou Fourdou (Sénégal-Guinée).

Dans le cadre du projet de construction d'une station de pesage de camions dans chaque État membre, six (06) stations de pesage sont achevées (Houegbo au Bénin, Allokoi en Côte d'Ivoire, Diamniadio au Sénégal, Magaria au Niger, Koroau au Mali et Nagréongo au Burkina Faso), les travaux de la station de Tsévié, au Togo, sont en instance d'achèvement, les études techniques ainsi que les DAO de la station de Safimen en Guinée-Bissau sont disponibles et les travaux devraient démarrer.

Pour ce qui est du Programme Régional de Développement du Transport Ferroviaire en vue d'améliorer la gouvernance du secteur du transport ferroviaire, le document de mise en œuvre du projet de la Boucle Ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou est adopté. Ainsi, cette adoption facilitera la recherche de financement pour la construction des chaînons manquants et la réhabilitation des lignes existantes.

Par ailleurs, le Programme de Développement des Transports Maritime, Fluvial et Lagunaire pour améliorer la gouvernance dans le secteur du transport maritime, fluvial et lagunaire, se poursuit.

• Secteur de l'énergie

Dans le cadre du Programme Régional d'Économie d'Énergie (PREE), la Commission a assuré la supervision technique des quatorze (14) projets financés par le Fonds de Développement de l'Énergie (FDE). Parmi ces projets, cinq (05) projets portés par le Bénin (01), le Burkina Faso (01), la Côte d'Ivoire (01), le Niger (01) et le Sénégal (01) sont achevés. Sept (07) projets sont en cours d'exécution en Côte d'Ivoire (01), en Guinée-Bissau (02), au Mali (01), au Sénégal (02) et au Togo (1- Volet distribution). Deux (02) projets prévus au Burkina Faso et au Togo sont au stade de réalisation des études techniques et d'élaboration des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO).



Un atlas de l'énergie dans l'espace UEMOA, présentant et analysant la situation énergétique des États membres, a été élaboré. Ainsi, il a été noté une demande très forte, qui sur les dix dernières années croît de 14 % tandis que l'offre a seulement évolué de 8 % sur la même période, d'où un gap⁷. De ce fait, une étude portant sur le développement de pôles énergétiques dans l'espace UEMOA a été menée en 2020 et les fiches des projets ont été élaborées en 2021. En septembre 2022, le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté une stratégie de développement de pôles énergétiques (SDPE). L'objectif visé est la mise en valeur des ressources énergétiques là où elles sont abondantes, en vue de réaliser des économies d'échelle et de tirer profit des avantages comparatifs des différentes sources de production. La puissance installée nécessaire sera de 25 219 mégawatts (MW), soit 4,5 fois la puissance disponible en 2020 qui était de 5 558 MW⁸.

S'agissant des énergies renouvelables, la Commission a poursuivi en 2021 la mise en œuvre du volet 2 du Programme Régional de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (PRODERE). Des actions sont en cours, en vue de l'adoption d'un projet de texte portant sur les mesures incitatives pour la promotion des énergies renouvelables.

• Secteur économie numérique

Dans le domaine de l'économie numérique, l'Union est dans un processus visant à accélérer la transformation digitale dans la zone. L'année 2023 a été marquée par l'adoption des Décisions n°01/2023/CM/UEMOA portant adoption du Programme Régional de Développement de l'Économie Numérique de l'UEMOA et n°02/2023/CM/UEMOA portant modalités de mise en œuvre du



Programme Régional de Développement de l'Économie Numérique de l'UEMOA.

Ainsi, une étude a défini récemment vingt (20) services publics numériques prioritaires (SPNP) à digitaliser par les États membres, au profit des citoyens de l'Union et des entreprises de l'espace communautaire. La commission de l'UEMOA a mobilisé des ressources pour chaque État membre afin de les accompagner dans le processus de digitalisation de trois (3) SPNP dans chaque pays et la création de cases numériques. En effet, sur la base d'études réalisées en 2020, la Commission a élaboré en 2022 un Programme Régional de Développement de l'Économie Numérique (PRDEN). Elle comporte quatre axes stratégiques à savoir :

⁷ Direction de l'Énergie et des Mines de la Commission de l'UEMOA.

⁸ Direction de l'Énergie et des Mines de la Commission de l'UEMOA.

- Renforcement de la gouvernance du secteur de l'économie numérique
- Amélioration de l'accès des usagers aux services numériques
- Accroissement de l'offre de services numériques
- Promotion de l'innovation et le développement de la recherche

D'un coût total de 121 milliards FCFA (190 millions \$), le programme, jugé ambitieux et innovant, a pour objectif de contribuer à l'accroissement de l'utilisation des services numériques dans les activités économiques et sociales au sein de l'espace communautaire.

• Secteur agroalimentaire et développement agricole

Dans le cadre de la gouvernance et du développement agricoles, le programme régional de construction des infrastructures de conservation des récoltes, des graines et des produits agricoles dans les États membres tire à sa fin. En 2021, une



capacité de stockage installée de plus de 290 300 tonnes est disponible dans les États membres, suivant des modules variant de 10 à 4 000 tonnes. Tous les magasins sont équipés de matériel de conditionnement et de nettoyage.

Il est prévu l'installation dans chaque État membre :

- D'une centrale photovoltaïque d'une puissance crête de 50 KW ;
- D'une centrale thermique plan ou à concentration d'une puissance de 50 KW ;
- D'applications d'irrigation, de pisciculture, de transformation, de pasteurisation et/ou de conservation.

Concernant l'aménagement et la mise en valeur des terres agricoles, après les 500 hectares rendus disponibles à l'Office du Niger sur financement de la Commission de l'UEMOA, une étude de faisabilité a été lancée depuis 2020 pour la poursuite de l'aménagement et la mise en valeur de l'ensemble des 11 288 hectares de terres (parcelle de Kandiorou et parcelle de Touraba) mis à la disposition de la Commission par le Mali.

L'étude devrait également permettre la mise à disposition d'une assistance à la Commission en vue de l'achèvement des travaux.

Pour le développement des filières agricoles, les actions ont principalement visé l'amélioration de la compétitivité des filières riz, maïs et coton. En 2021, tous les pays de l'Union sauf la Guinée-Bissau disposent d'interprofessions riz et maïs, grâce à

la consolidation et à la structuration des acteurs du secteur. Les interventions ont également permis, de renforcer l'accès des riziculteurs et transformateurs de riz aux technologies et innovations de production et de transformation. En outre, la Commission poursuit la définition des stratégies de développement des filières riz et maïs pour les dix prochaines années communément appelées « Agenda Riz UEMOA » et « Agenda Maïs UEMOA ». Au niveau de la filière coton, une organisation régionale représentative des interprofessions coton des Etats membres de l'UEMOA a été mise en place et le processus d'actualisation et d'adoption du document révisé de la stratégie pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'UEMOA en vue de disposer d'un nouvel agenda coton sur les dix prochaines années est en cours, notamment avec l'opérationnalisation de la base de données du coton.

Dans le domaine des productions animales, la Commission poursuit la co-ordination du Projet Régional de Dialogue et d'Investissement sur le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP).

Dans le cadre du développement de la pêche et de l'aquaculture, la Commission participe et appuie le Programme d'Amélioration de la Gouvernance Régionale de la Pêche en Afrique de l'Ouest (PESCAO) de la CEDEAO.

• **Secteur de l'eau et de l'environnement**

Dans le domaine de la maîtrise de l'eau, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la mise en œuvre du Programme BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural, ainsi que les aménagements hydrauliques multi-usages se sont poursuivis dans les États membres, en vue d'améliorer l'accès des populations les plus vulnérables à l'eau et à l'assainissement.



Pour rappel, le Programme BID-UEMOA permettra de réaliser :

940	209	21	6	19 250	720
Forages équipés de pompes à motricité humaine ;	Mini adductions d'eau solaires, thermiques et/ou électriques ;	Adductions d'eau multi-villages ;	Postes d'eau autonomes ;	Latrines privées ;	Latrines publiques.

En outre, dans le cadre du programme national d'adaptation aux changements climatiques, le projet d'aménagement de 1 000 ha par pays à l'exception du Mali, à des fins agro-sylvo-pastorales et halieutiques, d'un coût global de 25,2 milliards de FCFA, s'est poursuivi. De même, la mise en œuvre du Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans l'espace l'UEMOA à l'horizon 2030, continu.

Par ailleurs, la Commission poursuit ses objectifs de préservation des ressources naturelles et prévention des risques biotechnologiques avec la poursuite des négociations pour l'identification et l'élaboration de programmes et projets régionaux y afférents ; les points retenus sont :

- les énergies renouvelables ;
- l'Agriculture et la nutrition ;
- la biodiversité et l'environnement ;
- la gestion durable des zones côtières.

- **Secteur touristique et culturel**

Dans le secteur du tourisme, à la suite de la pandémie de COVID-19, la Commission de l'UEMOA, poursuit son objectif de rendre la destination UEMOA attractive. Les Etats membres présentent d'importants projets d'investissement. Il s'agit entre autres de projets de construction d'hôtels de haut standing, de centres culturels et de loisirs, l'aménagement de villages touristiques, de sites balnéaires.

En outre, le chantier du Compte Satellite du Tourisme (CST) a été lancé au profit des États membres, en partenariat avec l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), pour une mesure rigoureuse et progressive de la contribution du secteur à la production de la richesse.

L'UEMOA, poursuit d'autres politiques sectorielles, notamment dans l'aménagement du territoire communautaire, dans l'artisanat, dans le développement humain et durable, etc.

2.5. Opportunités d'investissements sur les chaînes de valeur régionales

La zone UEMOA est une zone attrayante où les chaînes de valeur offrent des opportunités d'investissement non négligeables. Ci- dessous un tableau fait un état des lieux de différents secteurs, avec une analyse des écarts au regard des besoins standards ou objectifs traduits en opportunités d'investissement et des potentialités existantes pour matérialiser ces opportunités.

Secteurs	Besoins Gap	Opportunités D'investissements	Potentialités
Mines	Besoin d'exploitation des richesses minières de la zone telles que : Or, Fer, Phosphates, Uranium, Zinc, Calcaire, Zircon ...	Exploration Exploitation Transport	Existences de gisements dans tous les pays de l'UEMOA et absence de comptoir ou de bourse de cotation
Énergie	Taux d'électrification moyen dans l'UEMOA est de 45% soit un gap de 55% à combler. Il est respectivement de 48% et 91% pour la moyenne en ASS et dans le monde (annexe)	Installation et production Distribution Maintenance	Existence de plusieurs sources d'énergie au moment où le mixte énergétique reste peu développé.
Industrie pétrolière	Besoin d'investissements dans les réserves de rang mondial de gaz et de pétrole découvertes dans l'Atlantique en Côte d'Ivoire et au Sénégal.	Exploration et production Traitement et distribution Pétrochimie et trading GAZ TO POWER Pipeline Usine Engrais Station de GAZ	La COVID et la Crise Ukrainienne repositionnent l'UEMOA dans l'économie de Gaz mondiale en tant qu'alternative crédible pour les pays autour de la Méditerranée et de l'Atlantique. Le développement des projets gaziers peut être l'élément qui fera changer la donne dans l'Union.
Agro-alimentaire	Dans la zone UEMOA, les importations de produits alimentaires sont passées de 3147 milliards de FCFA en 2015 à 6008 milliards de FCFA en 2022, soit un accroissement de plus de 90%. D'où la nécessité de favoriser l'import-substitution.	Fourniture d'intrants Production Transformation industrielle Emballage	Plus de 42 millions de terres arables en 2018/2019 dans la zone alors qu'on note une tendance inverse entre la production céréalière et la croissance démographique.

Textile, cuir et habillement	<p>Les exportations de coton s'établissaient 2960,3 milliards FCFA en 2022</p> <p>Les exportations de coton représentaient 14% du total des ventes à l'extérieur de biens en 2022</p> <p>Taux de transformation du coton est très faible dans la zone : de l'ordre de 2%</p>	<p>Transformation des fibres et peaux</p> <p>Production, filature, tissage, tricotage, teinture et impression des tissus et tricots</p> <p>Stylisme et confection de vêtements</p> <p>Confection de chaussures, vêtements et accessoires en cuir</p>	<p>Un marché non saturé avec une faible présence des IDE dans ce secteur</p> <p>Faible exploitation du potentiel productif.</p>
Construction et bâtiments	<p>La région de l'UE-MOA nécessite une offre totale de 3,5 millions de logements</p> <p>Un gigantesque manque à combler</p>	<p>Fournisseurs de matériaux</p> <p>Services d'ingénierie et d'architecture</p>	<p>Absence de grands groupes locaux dans les Etats membres de l'UE-MOA</p>
Numérique	<p>Une portion de 40% de la population ont accès aux services numériques, notamment à internet.</p>	<p>Accompagnement et développement d'initiatives</p> <p>Financement</p> <p>Promotion et diffusion</p> <p>Formation et recherche</p>	<p>Existence de potentialités dans la construction d'infrastructures numériques</p>
Eau et Assainissement	<p>Le Taux d'accès à l'eau et à l'assainissement reste faible (23%)</p>	<p>Installation</p> <p>Traitement</p> <p>Distribution</p>	<p>Absence de concurrence réelle dans la chaîne.</p>

Cartographie des opportunités d'investissement

TOGO

Agro, Mines, Energie, Ananas,
Tourisme, Transport



BENIN

Café, Cacao, Mines,
Hydroélectricité, Coton,
Noix de Karité, Ananas,
Agroalimentaire,
Anacarde, Elevage, Pêche,
Tourisme, TIC



GUINEE BISSAU

Anacarde, Riz, Pêche,
Tourisme, Energie, Mines



BURKINA FASO

Or, Coton, Textile,
Habillement, Vêtements,
Elevage, Cuirs et peaux,
Energie, Immobilier



MALI

Coton, Or, Mines, Ele-
vage, Cuirs et peaux,
Céréales



COTE D'IVOIRE

Café, Cacao, Anacarde,
Coton, Agro, BTP, Manioc,
Textile,
Habillement



SENEGAL

Mines, Construction, Tourisme, TIC,
Pêche et aquaculture, Pétrole, Gaz,
Mangue, Blé



NGER

Uranium, Pétrole, Niébé,
gomme arabique, Karité,
Sésame, Elevage, Mines,
TIC



Liens Utiles

UEMOA	http://www.uemoa.int/fr
OHADA	https://www.ohada.com/
BCEAO	http://www.bceao.int/
BOAD	http://www.boad.org/
BRVM	http://www.brvm.org/
CCR	http://www.ccruemoa.org/
AMF-UEMOA	http://www.crepmf.org/
SOAC	https://www.soacwaas.org/
UMOA-Titres	https://www.umoaitres.org/fr/

PAYS	CREER VOTRE ENTREPRISE
Bénin	https://gufebenin.org
Burkina Faso	https://www.investburkina.com
Côte d'ivoire	https://cepici.gouv.ci
Guinée Bissau	https://guineebissau.com
Mali	https://apimali.gov.ml/wordpress/
Niger	https://anpips.ne
Sénégal	https://investinsenegal.com
Togo	https://www.cfetogo.tg

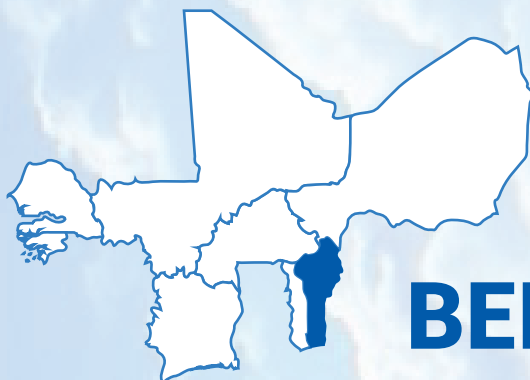


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



BENIN



Données générales



Superficie : **114.763 km²**

Population en 2023 :
13 712 828 habitants

Taux de croissance
démographique en 2023 : **2,7%**

Age moyen de
la population : **18,0 ans**

Population active en 2023 :
4 964 239

Taux d'urbanisation : **44 %**

Espérance de vie à la naissance :
62 ans

Part des moins de 14 ans
dans la population : **43,1%**

Capitale : **Porto-Novo**

Taux de croissance économique
en 2023 : **6,3%**

Taux d'investissement en 2023 :
40,47%

Taux d'industrialisation en 2023 :
17%

Taux d'inflation en 2023 : **2,7%**

Part des secteurs d'activités
dans le PIB en 2021 :
**secteur primaire (25,40 %) ;
secteur secondaire (17,30%) ;
secteur tertiaire (57,3 %).**

Principaux clients en 2023 :
**Bangladesh, Inde, Chine, Union
européenne**

Principaux fournisseurs en 2023 :
**Union européenne, Inde, Chine,
Togo**

Principales exportations en
2021: **coton, Anacarde, Produits
pétroliers**

Principales importations en 2023 :
**riz, produits pétroliers, biens
intermédiaires et d'équipements**



PIB Nominal en 2023 : 11 934,90 milliards FCFA

**Villes principales : Cotonou, Abomey Calavi, Parakou, Natitingou,
Lokossa Djougou, Bohicon**



Raisons d'investir au Bénin

1. Une situation géographique stratégique très favorable aux affaires et investissements

2. Un Contexte politique et démocratique stable et une économie en pleine croissance

3. Une vision de développement clairement affichée au sommet de l'Etat à travers un Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) ambitieux et des projets d'investissements structurants

4. Un climat des affaires favorable et en constante amélioration soutenu par plusieurs réformes incitatives

5. Des infrastructures modernes et structurantes :

- **Infrastructures routières** : De grands projets routiers ont été inscrits en



2022 pour contribuer à la mobilité des personnes et des biens mais aussi et surtout pour accroître la compétitivité de l'économie. Au total, 2 308 km de route sont réalisés durant la période de 2016-2021

- **Infrastructures portuaires** : Le Port de Cotonou, capable de débarquer



tous types de navires, renferme un positionnement géostratégique enviable qui lui confère le statut de débouché naturel vers les pays de l'hinterland (Burkina Faso, le Mali et le Niger).

- **Infrastructures Aéroportuaires** : L'aéroport Cardinal Bernardin GANTIN



de Cotonou est un aéroport international de classe mondiale respectant toutes les spécifications concernant les installations, l'exploitation technique et les procédures d'exploitation.

- **Infrastructures ferroviaires** : Le Bénin dispose d'une ligne de 438 km



entre Cotonou et Parakou et des lignes hors exploitation (Cotonou – Pobè, Cotonou – Sègbohoulè). De nombreux projets sont élaborés notamment la mise en place du chemin de fer qui relie deux pays (Niger et le Bénin).

- **Infrastructures énergétiques** : Le Bénin a mis en place des programmes



dont l'objectif principal est de parvenir à assurer l'accès universel au service électrique à la quasi-totalité de la population d'ici 2035.



- **Infrastructures de télécommunication :** Le Bénin possède un réseau numérisé qui facilite sa liaison avec l'ensemble des pays du monde à travers des connexions par câbles. En 2022, le Taux de pénétration des services Internet était de 69 %.

6. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attrayantes

Dispositif de promotion des investissements :

- Création de Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx)
- Le Code des investissements (La loi n°2020-02 du 20 mars 2020 portant code des investissements)
- La loi sur les ZES (Loi n° 2017-07 du 19 juin 2017 fixant le régime des Zones économiques spéciales)

Les réformes phares :

- Renforcement de la compétitivité du Port Autonome de Cotonou (PAC)
- Dématérialisation de la procédure de délivrance des titres fonciers
- Poursuite de la digitalisation des procédures douanières
- Digitalisation des procédures de déclaration et de paiement des cotisations sociales
- Numérisation des archives pour la CNSS
- Poursuite de la digitalisation des procédures fiscales

Les opportunités d'investissement

L'agriculture et l'agroalimentaire

- 80 % de terres arables dont seulement 20 % sont utilisées
- Un réseau hydrographique estimé à 15 milliards de m³ en eau.



Un grand potentiel de développement dans plusieurs filières à savoir : les cultures fruitières (ananas, mangues, oranges, avocats), les oléagineux (anacarde ou noix de cajou, palmier à huile, cocotier, arachide, karité, graines de coton), les tubercules et plantes à racine (igname, manioc patate douce, pomme de terre, etc.) et les céréales (maïs, sorgho, mil, riz...).

L'élevage et la pêche

- Existence de vastes zones à vocation pastorales sous exploitées
- Opportunités d'investissement : Fermes d'élevage, de production de viandes et de produits laitiers
- Potentiel de marché : un gap de 11 000 tonnes de poissons par an.
- Des possibilités d'investissement dans les sous-secteurs de la pêche maritime et surtout de la pisciculture.
- Opportunité d'investissement dans la création de chaînes de froids pour la conservation des produits halieutiques



L'énergie



- Potentiel de marché : un gap de plus 50 % à combler pour un besoin de 480 GWH/an.
- Potentiel hydroélectrique : 1 676 GWH/An
- Opportunités d'investissement : Construction de barrages hydro-électriques, de centrales thermiques, recherche et forage de plateformes pétrolières, de production de l'énergie électrique Hors réseau, mais aussi dans le domaine du marché gazier sous régional.

Le Secteur Tertiaire : Commerce-Service - Transport et Logistique



- Opportunités dans les zones portuaires: Emballage de reconditionnement, entreposage et intermédiation.
- Opportunités dans le transport terrestre: développement des compagnies de transport Taxi et de transport par bus
- Des opportunités sont aussi à saisir dans les domaines des transports ferroviaire, maritime, aérien ;

Les BTP et matériaux de construction



- Un sous-sol riche en matériaux de construction : calcaire, marbre, argile, sable, gravier, pierres ornementales et tourbe
- Plusieurs opportunités dans la construction d'infrastructures : routières, marchandes, immobilières et hôtelières...
- D'autres opportunités sont également disponibles dans l'exploitation des engins de BTP et de génie civil

L'Économie numérique et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)



- Opportunités d'investissement : assemblage de matériels informatiques; exploitation de réseaux GSM, développement, télémedecine, télésurveillance, Communication numérique, puces électroniques, logiciel, progiciel...
- Opportunités dans les projets : Internet haut débit, TNT, Smart gouv, E-commerce, E-éducation, développement de contenus numériques audiovisuels

Les Mines et Hydrocarbures



- Identification de plusieurs ressources minières : or, fer, phosphates, matériaux de construction et combustibles fossiles comme le pétrole
- Présence de pétrole et d'activités connexes non exploités
- Potentialités : 4 580 millions de barils de condensats et 77 milliards de m³ de gaz.
- Existence de réserves de 93 262 500 m³ de tourbe humide

L'industrie



- Création d'une zone franche industrielle et des zones économiques spécialisées
- Absence de diversification : industrie orientée vers l'égrenage du coton et la production de ciment
- Opportunité dans la transformation de produits agroalimentaires,

Le Tourisme et l'Artisanat



Des créneaux d'investissement porteurs existent dans certains projets :

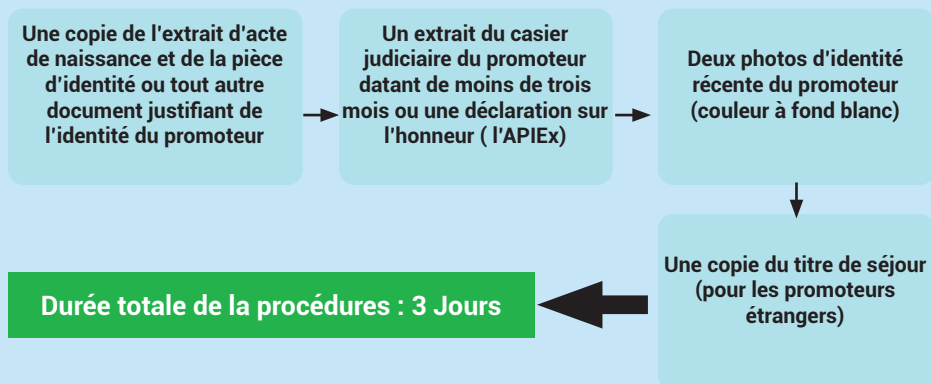
- Projet de développement du Parc de la Pendjari,
- Projet de développement de la Cité lacustre de Ganvié
- Projet de développement du Pôle touristique Abomey-Porto Novo
- Projet de développement du Tourisme premium – Tata Somba
- Projet de valorisation de la Cité historique de Ouidah
- Projet de développement des stations balnéaires
- Projet de construction d'hôtels de luxe dans la région de Cotonou ;
- Projet de développement touristique de la route des pêches.

Le parcours de l'investisseur

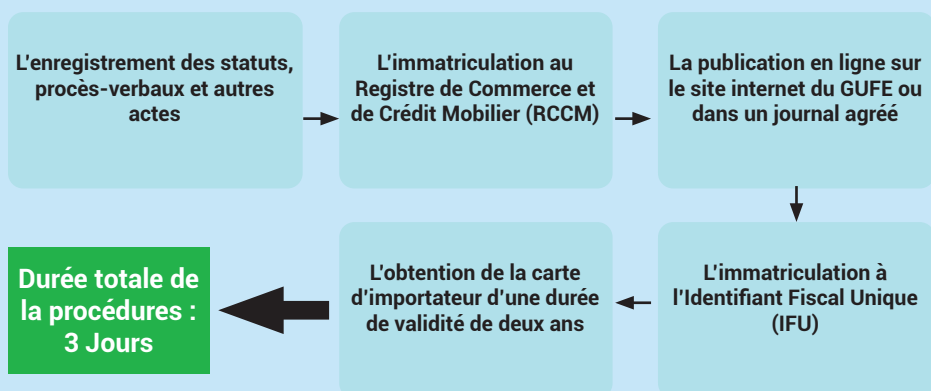
Pour une création d'entreprise voici quelques étapes que doit faire l'investisseur

● Création d'une entreprise

L'Agence de la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) est l'endroit indiqué pour accomplir les procédures de création d'entreprise. Après avoir rassemblé tous les documents liés à la formalisation, Le promoteur créateur d'entreprise sa demande en ligne à travers la plateforme : www.monentreprise.bj



● Création d'une société





Répertoire de contacts utiles



Agence de Promotion des Investissements
et des Exportations (APIEx)

Adresse : Immeuble APIEx /ANAEP - Lot 368,
Face Hall des Arts - 01
BP 5160 Cotonou - Bénin
Téléphone : (+229) 21 31 86 50 /
21 31 86 72 / 21 31 07 04
Email: contact@apiex.bj
Site web: <https://apiex.bj>



Centre de Promotion et d'Encadrement des
Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE)

Adresse : Face Ex Mairie Xwlacondji
BP 2093 RP
Téléphone : +229.21.31.44.47/
+229.21.31.22.61/ +229.21.31.59.5
Email: cepepe@cepepe.org
Site web: www.cepepe.org/ce



Cepepe Antenne Région Nord Parakou

Adresse : Nord Parakou
BP 2093 RP
Téléphone : +229.23.61.08.81 /
+229.21.31.59.50
Email: cepepe@cepepe.org
Site web: www.cepepe.org/ce



Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

Adresse : Ajedo, Cotonou, Bénin, 10 BP 99
Cotonou
BP 2093 RP
Téléphone +229 21 31 86 79
Email: directiongenerale@anpe.bj
Site web: <https://www.anpe.bj>



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET
DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE BENIN

Adresse : 201, Immeuble Résidence Océane
Ilot : 612 – Quartier : Patte D'oie
Téléphone : +229 21 30 12 13
Email: gdiz-benin@arisenet.com
Site web: <https://www.gdiz.com>



Guichet Unique de Formalisation
des Entreprises

Adresse : 1^{er} et au 4^{ème} étage
de l'immeuble blanc à six (6) étages
de l'ancien Ministère des PME
Téléphone : +229 21 31 07 04
Site web: <https://gufebenin.org>

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »

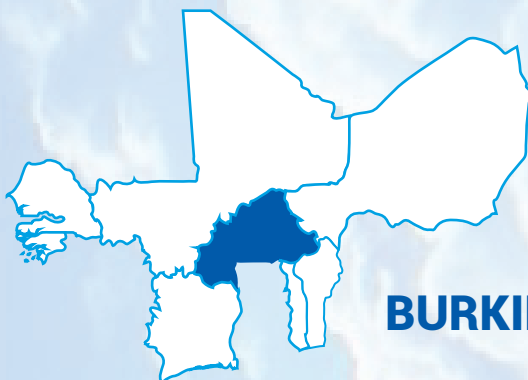


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



BURKINA FASO



Données générales



Superficie : 274 200 km²

Population en 2023 :
23 251 485 habitants

Taux de croissance
démographique en 2023 : **2,690%**

Age moyen de
la population : **21,1 ans**

Population active en 2023 : **36,8%
de la population**

Population âgée entre
15-64 ans : **54,14%**

Espérance de vie
à la naissance : **62 ans**

Capitale : **Ouagadougou**

Taux d'investissement
en 2023 : **23,820%**

Taux d'industrialisation
en 2023 : **29%**

Taux d'inflation en 2023 : **0,7%**

Part des secteurs d'activités dans
le PIB en 2023 : **Secteur primaire
(22,30%) ; Secteur secondaire
(25,30%) et secteur tertiaire
(52,5%)**

Principaux clients en 2023 :
**Suisse, Emirats Arabes Unis,
Mali, Code d'Ivoire, Inde, Ghana,
Singapour**

Principaux fournisseurs en 2023 :
**Côte d'Ivoire, Chine, France,
Ghana, Inde, USA**

Principales exportations en 2023 :
**Or non monétaire ; coton en masse
; graines de sésame ; noix de cajou**

Principales importations en 2023:
**Biens d'équipement; Produits
pétroliers ; Matières premières;
Produits chimiques ; Produits
alimentaires.**



PIB Nominal en 2023 : 12 425,720 Milliards de FCFA

**Villes principales : Ouagadougou ; Bobo-Dioulasso ; Koudougou ; Ouahigouya
; Kaya ; Banfora ; Pouytenga ; Houndé ; Fada N'Gourma ; Dori.**



Les raisons d'investir au Burkina Faso

1. Situé au cœur de l'Afrique Occidentale, le Burkina Faso offre plusieurs avantages stratégiques sur le plan commercial.

2. Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, avec une position stratégique pour le commerce régional. Il est bordé par six pays, ce qui en fait un point de passage important pour les échanges commerciaux dans la sous-région.

3. La population du Burkina Faso est jeune et dynamique, avec un taux d'alphabétisation en constante progression. Les travailleurs sont motivés et disposent de compétences techniques et professionnelles compétitives.

4. Le Burkina Faso est une économie libérale qui offre un cadre macro-économique stable et durablement assaini apte à attirer l'investissement privé qui malgré les crises, constitue un maillon essentiel dans sa quête de développement économique.

5. Le Burkina Faso offre un cadre législatif et réglementaire favorable et particulièrement avantageux, avec de fortes mesures de protection et de sécurisation des investissements. L'Etat offre des incitations fiscales et des avantages pour les investisseurs étrangers.

6. Le Burkina Faso possède d'énormes potentialités inexploitées dans les domaines de l'agro-industrie, des mines, de l'énergie, du tourisme et des services.

7. Le Burkina Faso possède des infrastructures modernes et structurantes :
Infrastructures routières :

Le réseau routier du Burkina Faso est de 61 367 km. Il a été développé de telle sorte que les trafics routiers entre le Burkina et les pays bénéficiant d'un port maritime puissent faire circuler la marchandise.



Infrastructures Aéroportuaires :



L'Aéroport International de Ouagadougou est récemment rénové et agrandi pour accueillir davantage de passagers et de compagnies aériennes.

Infrastructures ferroviaires :



Le Burkina Faso dispose d'un seul corridor ferroviaire. Ce corridor relie Kaya-Abidjan et est long de 1 252 kilomètres. Un des principaux projets phares du Burkina Faso dans le domaine ferroviaire est la rénovation de la ligne Ouagadougou Abidjan qui devrait participer à augmenter sa capacité de transport, en termes de marchandises et de voyageurs

Infrastructures énergétiques et de télécommunication :



Le Burkina Faso dispose d'un réseau de transmission électrique qui permet la distribution de l'électricité dans tout le pays. De même, la fibre optique permet l'accès à internet à haut débit dans plusieurs villes du pays.

8. Des dispositifs de promotion des investissements attrayants :

Dispositif de promotion des investissements :

- Création de l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI)
- Le Code des investissements (la loi N°038-2018/AN du 30 octobre 2018 portant code des investissements prenant en compte les pôles de croissance et les zones économiques spéciales, offre des avantages fiscaux et non fiscaux).
- Le Code minier (loi N°036- 2015/CNT Portant Code Minier du 29 octobre 2015).
- Opérationnalisation du Centre de Facilitation des Affaires de Bagré (CEFAB).
- Création d'un guichet spécial au Guichet Unique du Foncier (GUF) de Ouagadougou au profit des acteurs professionnels du foncier.
- Création de la Brigade Mobile de Contrôle économique et de la Répression des Fraudes (BMCRF).

Les opportunités d'investissement

Agriculture et Agroalimentaire

- Le potentiel des terres agricoles est évalué à 9 millions d'hectares dont seulement un tiers est exploité annuellement.
- Le potentiel des terres irrigables est estimé à environ 233 500 ha dont 26 758 ha aménagés (soit 24%).



Le secteur présente des opportunités d'investissements dans le domaine de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et forestier non ligneux. Les principales spéculations au Burkina Faso sont le coton-textile ; les céréales (le maïs, le riz, le niébé, etc.) ; les tubercules (l'igname, la patate, le manioc et la pomme de terre) ; les produits oléagineux (graine de coton, les amandes de karité, le sésame, l'arachide et la noix de cajou) ; les fruits et légumes.

Elevage



- Le Burkina Faso est le 4^{ème} pays d'élevage de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le pays dispose d'un fort potentiel pour le développement du secteur de l'élevage en raison de sa géographie et de son climat favorable pour l'élevage, ainsi que de la demande croissante pour la viande et les produits laitiers dans le pays.
- Les filières cuirs et peaux, bétail et viande etc. offrent de nombreuses opportunités d'investissement exploitables par les acteurs privés.
- Le Burkina Faso dispose d'instituts de recherche et de centres de formation en élevage, tels que l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, qui travaillent à l'amélioration de la productivité et de la qualité des productions animales.

Immobilier



L'immobilier figure parmi les secteurs émergents au Burkina Faso. L'Etat burkinabè a réglementé le marché de l'immobilier en 2008 à travers la loi N° 057 2008/AN du 20 novembre 2008 portant promotion immobilière au Burkina Faso.

Le secteur de l'immobilier au Burkina Faso jouit d'un fort potentiel, du fait de l'urbanisation galopante et de la montée des classes moyennes. Le secteur privé national et international est appelé à saisir les nombreuses opportunités d'investissement offertes par l'économie burkinabè.

Mines



- Au Burkina Faso, le secteur minier, bien que récent, figure parmi les plus dynamiques d'Afrique avec 17 mines d'or en activité en 2019. Avec 62 tonnes produites en 2020, il est devenu le 5^{ième} producteur africain et 2^{ième} UEMOA derrière la Côte d'Ivoire.
- La création de comptoirs d'achat et de vente d'or et la fourniture de biens et services aux sociétés minières est une niche rentable pour de nombreux investisseurs.
- D'autres ressources comme le cuivre, le zinc et le manganèse offrent aussi des opportunités.

Energie



Le Burkina Faso dispose d'un potentiel d'énergie solaire immense de l'ordre de 5,5 KWh/m²/jour avec un ensoleillement quasi-permanent tout au long de l'année.

La réforme du sous-secteur de l'électricité a créé un cadre favorable à l'installation de producteurs indépendants d'énergie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le parcours de l'investisseur

Le Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) logé à la maison de l'entreprise du Burkina Faso est l'endroit indiqué pour accomplir les procédures de création d'entreprise.

Pour une création d'entreprise voici quelques étapes que doit suivre l'investisseur.

1. S'enregistrer comme commerçant

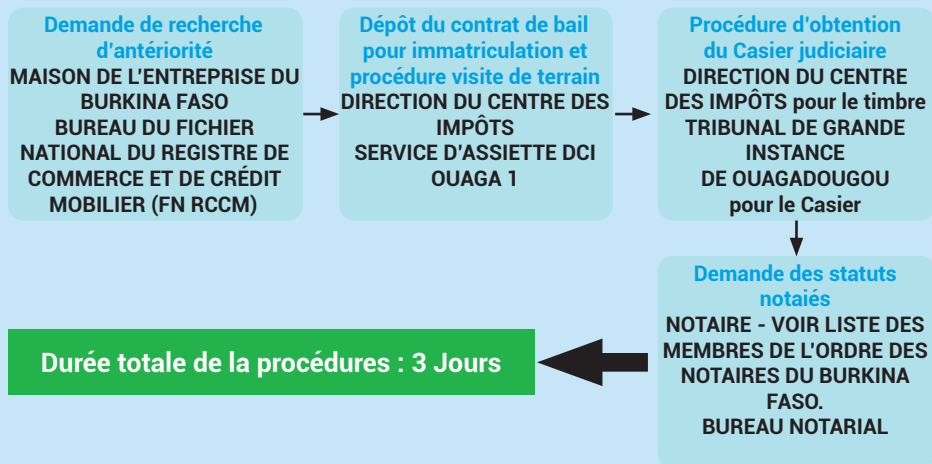
S'enregistrer comme commerçant burkinabè

Afin d'exercer légalement le commerce au Burkina Faso, comme personne physique, vous devez vous enregistrer au registre de commerce, auprès du service des impôts, de la sécurité sociale et au Ministère du Commerce. Le CEFORE vous facilite l'obtention simultanée des pièces d'enregistrement dans un délai de 24h sur la base d'un dossier complet.

S'enregistrer comme commerçant pour un étranger

Afin de créer une entreprise individuelle en tant qu'étranger, vous devez obtenir une autorisation d'exercer auprès du Ministère du Commerce avant de pouvoir vous rendre au CEFORE pour obtenir les enregistrements nécessaires (Registre de commerce, sécurité sociale, Ministère du commerce et service des impôts).

2. Créer une entreprise par voie Notariale



Pour plus d'information visiter le site : <https://businessprocedures.bf>



Répertoire de contacts utiles



**Agence Burkinabé
des Investissements**

Adresse : 03 BP 7030 Ouagadougou 03
- Ouaga 2000

Téléphone : (+226) 25 37 44 49

Email: info@investburkina.bf
Site: www.investburkina.bf



**Agence pour la Promotion
des Exportations (APEX)**

Adresse : Avenue de l' UEMOA,
Koulouba Boîte Postale : 389
Téléphone : (+226) 25311300/01

Email: info@apexb.bf
Site web: www.apexb.bf



**Chambre de Commerce et
d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF)**

Adresse : Zone Portuaire 16
BP 811 Abidjan 16
Téléphone : +225 21 25 87 89 / 21 35 54 88
Fax : +225 21 25 71 74

Email: info@cci.bf
Site web: <http://www.cci.bf>



**Maison de l'Entreprise
du Burkina Faso (MEBF)**

Adresse : 132, Avenue de Lyon,
Ouagadougou, Burkina Faso,
Téléphone +226 25 39 80 58

Email: info@me.bf
Site web: www.me.bf



**Bureau de Restructuration
et de Mise à Niveau**

Adresse : 201, Immeuble Résidence Océane
Ilot : 612 – Quartier : Patte D'oie
Téléphone : +229 21 30 12 13

Email: info@investburkina.bf
Site: www.investburkina.bf

**DIRECTION DES GUICHETS UNIQUES
DU COMMERCE ET
DE L'INVESTISSEMENT (DGU-CI)**

Adresse : 132 Avenue de Lyon, 01
BP 379 Ouagadougou 01
Téléphone Tel : +226 63 28 77 11

Email: info@me.bf
Site web: www.me.bf

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »



Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



CÔTE D'IVOIRE



Données générales



Superficie : **322 462 km²**

Population en 2023 : **29 389 150**

Taux de croissance démographique en 2023 : **2,9%**

Age moyen de la population : **23 ans**

Population active en 2023 : **17 293 913**

Capitale : **Yamoussoukro et Abidjan**

Principales importations en 2021 : **matériels de transport navigation maritime, matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme, machines mécaniques, pétrole brut, engrais, produits métalliques autres que fer, fonte, acier**

Taux de croissance économique en 2023 : **6,5%**

Taux d'investissement en 2023 : **25,5%**

Taux d'industrialisation en 2023 : **24,5%**

Taux d'inflation en 2023 : **4,4%**

Part des secteurs d'activités dans le PIB en 2021 : **Secteur primaire (14,4%), Secteur secondaire (24,5%) et Secteur tertiaire (61,1%)**

Principaux clients en 2023 : **Pays-Bas ; Suisse ; Mali ; la Malaisie ; le Vietnam ; Burkina Faso ; la Chine ; les États-Unis ; France et l'Allemagne**



Principaux fournisseurs en 2023 : **Chine ; Nigéria ; France ; Inde ; États-Unis ; la Belgique, l'Allemagne, la Russie, le Maroc et le Vietnam**

Principales exportations en 2023 : **Fèves de cacao ; du cacao transformé ; des produits pétroliers ; Or brut non monétaire ; noix de cajou et le caoutchouc naturel**

• PIB réel en 2023 : **42 563,5 milliards de FCFA**

Villes principales : **Abidjan, Bouaké, San Pédro, Korhogo, Yamoussoukro,**



Pourquoi investir en Côte d'Ivoire ?

1. Un renforcement de la stabilité politique du pays avec une progression notable des institutions démocratiques.
2. Une terre abondante en ressources naturelles (hydrocarbures, minerais) et très fertile (café, sucre et surtout cacao, dont le pays est le premier producteur mondial).
3. Une stabilité monétaire en grande partie dû à son adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine ainsi qu'à la zone Franc.
4. Des taux d'intérêt faibles rendant l'accès au capital aisé.
5. Une volonté affichée du gouvernement à améliorer le climat des affaires.
6. La Côte d'Ivoire dispose d'une infrastructure routière relativement bien développée, d'un aéroport moderne avec une compagnie aérienne nationale qui dessert plusieurs grandes capitales de la région. Elle abrite aussi le deuxième plus important port d'Afrique de l'Ouest.
7. La Côte d'Ivoire est la plus grande économie de l'Afrique de l'Ouest francophone.
8. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attrayantes.

Dispositif de promotion des investissements :

- Création du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
- Le Code des investissements (ordonnance N° 2018 - 646 DU 01 aout 2018 portant sur le code des investissements)
- La loi sur les Zones franches (Loi n° 2018-985 du 28 décembre 2018 portant régime des zones franches.)
- Organisation de foires internationales

Les réformes phares :

En matière de renforcement de l'efficacité de l'Administration publique :

- Création de Guichets Uniques : Guichet Unique du Permis de Construire / Guichet Unique des Formalités d'Entreprises / Guichet Unique du Commerce Extérieur
- Adoption d'un Identifiant Unique de l'entreprise (IDU)
- Création de plateformes digitales informationnelles & transactionnelles :

e-entreprise plateforme de création d'entreprise / e-impôts : Portail de télé déclaration et de télépaiement des impôts / e-CNPS : Portail des services de prestations sociales

En matière d'octroi d'avantages fiscaux :

- Adoption d'un nouveau Code des Investissements 2018 avec l'Octroi des avantages du Code des Investissements en 21 jours
- Adoption de codes sectoriels (pour l'Electricité, les Mines, les Télécoms, etc.)
- Création du VITIB et du Port franc halieutique et Zones Economiques Spéciales pour les industries textiles, automobiles et pharmaceutiques

En matière d'adoption d'un cadre institutionnel transparent :

- Comité de Concertation Etat – Secteur Privé (CCESP)
- Autorité de Contrôle et de régulation des marchés publics
- Commission Nationale de la Concurrence
- Observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière
- Bureau d'Information sur le Crédit (BIC)
- Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance

Les opportunités d'investissement

L'agriculture et l'agroalimentaire

- 53% des terres sont affectées à l'agriculture.
- Existence de 9 agropoles.
- Des opportunités d'investissement sont à saisir dans les lignes de production et de mécanisation, les semences, les engrais, les systèmes d'irrigation, les solutions agritech, etc.
- Transformation du cacao, cajou, fruits et légumes, huile de palme, café, caoutchouc naturel, manioc, noix de karité...



Automobile

Opportunités d'investissement :

- Montage et assemblage de véhicules.
- Usines de fabrication de pièces automobiles (roulement, Pare-chocs ...).
- Garages automobiles.
- Diagnostic automobile, formations.
- Pièces détachées et accessoires automobiles.
- Location de véhicules (courte)



Mines et Energies



Opportunités d'investissement dans les filières or, manganèse, nickel, bauxite et diamant :

- Exploitation et raffinage de métaux,
- Construction de Centrales hydroélectriques et solaires
- Transformation des déchets en énergie

De même de nouveaux gisements de pétrole et de gaz estimés respectivement à environ 2,5 milliards de barils et 3 300 milliards de pieds cubes sont découverts.

Les BTP et matériaux de construction



- L'ouverture de 71 chantiers de construction de logements sociaux sur toute l'étendue du territoire ;
- Construction de 150 000 logements sociaux
- Mobilisation de 3 060 hectares de réserves ;
- Des programmes de construction et de réhabilitation d'infrastructures immobilières publiques ;
- Construction de 5 000 logements de la Police, la Gendarmerie, l'Armée et autres fonctionnaires d'Etat ;

Santé et Industrie Pharma-Cosmétique



- La construction d'infrastructures sanitaires (Polycliniques et instituts sanitaires spécialisés...).
- La fourniture d'équipements sanitaires généraux et spécialisés.
- La construction d'établissements de formation en médecine générale et spécialisée.
- L'industrie pharmaceutique (fabrication et distribution de médicaments).
- Le sous-secteur de l'assurance maladie et assistance médicale.
- Le développement d'applications numériques (E-santé).
- Le financement du secteur de la santé.
- La recherche et le développement de vaccins.

Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)



- Le développement de hubs technologiques
- La construction d'infrastructures de connectivité de dernière génération
- La conception de contenus locaux innovants et adaptés en guise de solutions informatiques
- La distribution et la vente de terminaux d'accès informatiques au grand public
- La création de fonds d'investissements dédié aux TICs.

Industrie Textile



- Opportunités d'investissement :
- Production de coton
- Egrenage
- Filature
- Teinture
- Confection de vêtements

Tourisme et Hôtellerie



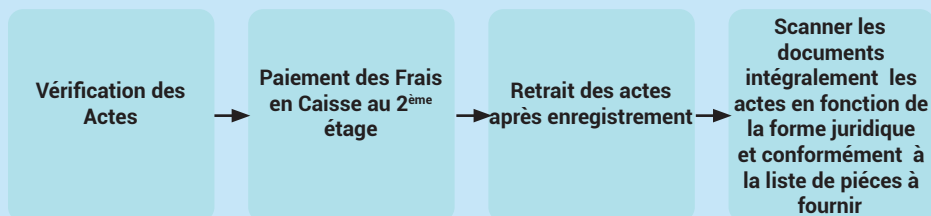
- Tourisme balnéaire avec une côte longue de 550 km
- Ecotourisme avec les 8 parcs nationaux et les multiples réserves naturelles que compte le pays
- Tourisme religieux avec la plus grande Basilique au monde et les mosquées séculaires
- Tourisme d'affaires
- Tourisme gastronomique avec des mets très variés
- Tourisme sportif avec une large gamme de disciplines sportives
- Tourisme culturel avec plus de 60 groupes ethniques qui offrent une diversité culturelle.

Le parcours de l'investisseur

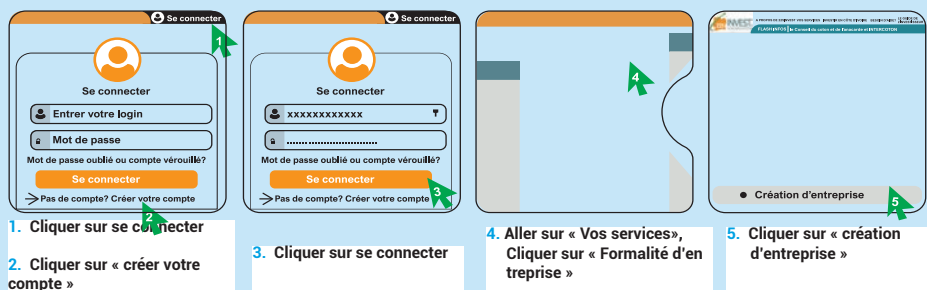
Pour une création d'entreprise voici quelques étapes que doit faire l'investisseur

En Présentiel

L'investisseur doit se rendre à l'immeuble « Grand-siècle » Cocody carrefour PISAM au 2^{ème} étage et 3^{ème} étage pour les opérations suivantes :



En ligne



- Une fois le compte créé, vous recevrez votre login et votre mot de passe par mail
- Entrer le login et le mot de passe pour vous connecter
- Une modification du mot de passe vous sera demander pour plus de sécurité





Répertoire de contacts utiles



Centre de Promotion des Investissements en
Côte d'Ivoire (CEPICI)
DIRECTION GENERALE DU CEPICI

Adresse : Abidjan, Plateau, Boulevard
Clozel, Immeuble MEMANOU, 2^{ème} étage
Téléphone : (+225) 20 31 14 00

Email: infos.cepici@cepici.ci
site web: <https://www.cepici.gouv.ci>



Centre de Promotion des Investissements en
Côte d'Ivoire (CEPICI)
GUICHET UNIQUE

Adresse : Abidjan, Cocody, Carrefour PISAM
Immeuble Grand Siècle, 2^{ème} et 3^{ème} étage
Téléphone : (+225) 22 01 79 00 / 01

Email: infos.cepici@cepici.ci
Site web: <https://www.cepici.gouv.ci>



Direction Générale Des Impôts (DGI)

Adresse : Abidjan Plateau, cité administrative,
tour E
Téléphone : (+225) 20 21 10 90
Ligne verte : (+225) 800 88 888

Site web: <https://www.dgi.gouv.ci>



Guichet Unique des Permis de Construire
(GUPC)

Adresse : Abidjan, Cocody,
Boulevard Latrille
Téléphone : (+225) 22 51 48 50/ 22 51 48 51

Email: scpcimclu@construction.gouv.ci
Site web: <https://construction.gouv.ci/gupc>



Ministère du Commerce et de l'Industrie

Adresse : Abidjan-Plateau, Immeuble Postel
2001, 18^{ème} étage
Téléphone : (+225) 20 22 95 28

Email: infos@commerce.gouv.ci



Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle
(Direction Générale)

Adresse : Abidjan Cocody II Plateaux, rue des
Jardins, Ilots 204, Villa 2350
Téléphone : (+225) 22 41 16 65/ 22 41 10 87

Email: directiongenerale@oapi.ci
Site web: <https://www.oapi.ci/>

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »



Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



GUINÉE - BISSAU



Données générales



Superficie : **36 125 km²**

Population en 2021 :
2 150 842 habitants

Taux de croissance
démographique : **2,15% par an**

Age moyen de la population en
2023 : **18,40 ans**

Population active : **33,77 % de la
population totale**

Taux d'urbanisation : **44 %**

Espérance de vie à la naissance :
62 ans

Part des 15-64 ans dans la
population : **55,4 %**

Capitale : **Bissau**

Taux de croissance économique
en 2023 : **5,2%**

Taux d'investissement en 2023 :
23,96%

Taux d'industrialisation en 2023 :
16,1%

Taux d'inflation en 2023 : **7%**

Part des secteurs d'activités dans
le PIB en 2023 : **Secteur primaire
(30,7%) ; Secteur secondaire
(18,8%) ; Secteur tertiaire
(50,5%)**

Principaux clients en 2023 : **Inde,
Côte d'Ivoire, Pays-Bas, Togo....**

Principaux fournisseurs en 2023 :
**Portugal, Sénégal, Chine,
Pays-Bas, Espagne**

Principales exportations en 2023
: **Noix de cajou, Bois, Noix de
coco, Poissons, Arachides et
céréales, Huile de palme.**

Principales importations en
2023: **Produits alimentaires,
Autres biens de consommation
courante, Produits énergétiques.**



PIB Nominal en 2021 : 1242,47 milliards FCFA

Villes principales : Gabú, Boké, Bafatá, Canchungo, Bissorā, Farim



Pourquoi investir en Guinée Bissau ?

1. La Guinée-Bissau est un pays propice pour le développement de divers projets d'affaires sur le court, moyen et long terme. Elle est une terre paisible et accueillante

2. La Guinée-Bissau a adhéré à plusieurs traités et conventions internationaux dont l'objectif est de promouvoir l'investissement de capitaux étrangers, tels que « MIGA » et « FAGACE »

3. La Guinée-Bissau fait partie de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui compte 300 millions d'habitants et de l'UEMOA qui constitue un potentiel de marché de 130 millions d'habitants. Récemment elle est membre de la ZLECAf, un marché de 1,3 milliards de personnes.

4. En Guinée-Bissau, les entreprises sont libres de choisir leurs personnels en fonction de leur modèle économique et stratégie commerciale.

5. En Guinée-Bissau, une entité non-résidente peut acquérir des terrains sous forme de concession perpétuelle pour les immeubles urbains et les terrains à bâtir.

6. Dans la sous-région, la Guinée-Bissau est l'un des pays ayant le plus de potentiel, notamment dans les secteurs suivants : agriculture, agro-industrie, foresterie, pêche. De même, le pays offre des opportunités dans les services technologiques divers, les télécommunications, la construction, les ressources minérales (phosphates, bauxite, sables lourds, pétrole, etc.) et une énorme beauté naturelle destinée au tourisme.

7. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attrayantes.

Dispositif de promotion des investissements :

- La création de l'Agence de Promotion des Investissements-Guinée Bissau Investimentos
- Le Code des investissements (Loi L/2015/008/AN du 25 mai 2015 portant code des investissements de la République de Guinée)
- Les Zones économiques Spéciales (Décret D/2017/089/PRG/SGG du 25 Avril 2017 portant création d'une zone économique spéciale dans la région administrative de Boké)

Les réformes phares :

Le gouvernement poursuivi sa dynamique de réformes dans le cadre d'un dialogue public-privé, afin supprimer les freins majeurs à l'instauration d'un environnement des affaires compétitif.

- Réforme fiscale
- Rénovation du Code du Travail
- Promulgation du cadre PPP
- Création du Centre de facilitation des entreprises
- Création d'une Agence nationale des marchés publics
- Création d'un fonds de soutien à la promotion des PME.
- Simplification et dématérialisation des actes et services administratifs
- Création d'un guichet unique de formalités des entreprises, permettant la création d'une entreprise en 24 heures
- Adoption d'un Identifiant Unique de l'entreprise (IDU)
- Mise en place d'E-régulations pour la création d'entreprise
- Mise en place de la plateforme « Kontaktu » de la direction générale des contributions et des impôts (DGCI)

Les opportunités d'investissement

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

- Opportunités d'investissement :
- Création de systèmes de production intensive de riz (Mangrove, bas-fond et pluvial)
- Valorisation des cultures vivrières autres que la monoculture de l'anacarde
- L'amélioration de l'accès aux centres de production à travers la création de routes et de chemins ruraux.



PECHE ET AQUACULTURE

- La Guinée Bissau possède de nombreux grands fleuves et une vaste zone de pêche côtière de 24 000 km²,
- Le pays possède une Zone de pêche artisanale (ZPA) en eaux intérieures et mer territoriale et une Zone de pêche industrielle (ZPI) qui se trouve au-delà d'une largeur de 12 milles marins de la ligne de base de la côte.



ENERGIE



- Le potentiel hydroélectrique est estimé au minimum à environ 301 GWhs avec une puissance active minimale de 33,84 MW.
- Le potentiel électrique thermique s'élève à 47,79 GWhs avec 12,42 MW de puissance installée et exploitée.
- Concernant le potentiel solaire, la Guinée Bissau reçoit en moyenne entre 1800 kWh/m² et 2000 kWh/m² d'énergie solaire par an.

INDUSTRIE EXTRACTIVE



- Gisement de Boé situé au Nord / Est de la Guinée-Bissau, avec des réserves estimées à 110 millions de tonnes de bauxite.
- Gisement de Farim, situé dans le nord de la Guinée-Bissau avec des réserves estimées à 100 millions de tonnes de phosphates.
- Plusieurs réserves de pétrole brut Offshore ;
- Plusieurs réserves de gaz naturel.

CONSTRUCTION, INFRASTRUCTURE ET BATIMENT



- Possibilités de partenariats dans le développement du réseau routier national.
- Promotion immobilière,
- Construction de logements résidentiels (logements abordables), et de maisons industrielles.

TOURISME ET HOTELLERIES



- Opportunités d'investissement :
- Développement des infrastructures touristiques, telles que des hôtels, des lodges, des campements et des installations touristiques sur les îles et les réserves naturelles pour accueillir les visiteurs.
- Développement de circuits touristiques culturels pour montrer la richesse culturelle du pays
- Construction et la gestion de centres de conférence pour accueillir des événements d'affaires.
- Développement de l'écotourisme en créant des circuits de tourisme écologique, des installations pour les activités de loisirs et des programmes de conservation pour protéger la nature
- Construction et la gestion d'hôtels, de restaurants et de centres de villégiature pour offrir des services de qualité aux visiteurs.

NUMERIQUE ET TIC

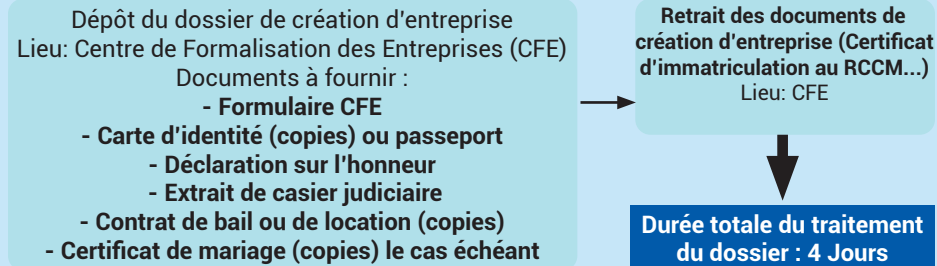


- Opportunités d'Investissement :
- Services innovants tels que la banque mobile, la santé mobile et l'éducation mobile
- La mise en place de plateformes bancaires en ligne
- La mise en place de plateformes de commerce électronique
- Le développement de logiciels personnalisés
- La mise en place de centres de formation en TIC

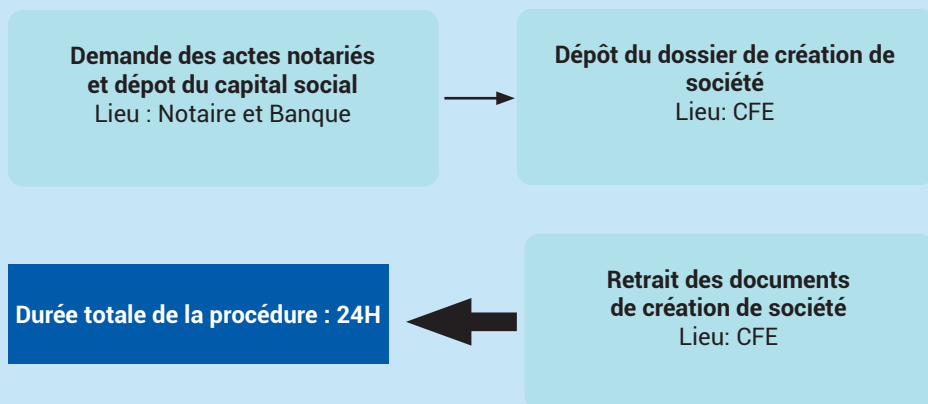
Le parcours de l'investisseur

Pour une création d'entreprise voici quelques étapes que doit faire l'investisseur.

● Création d'une entreprise



● Création d'une société





Répertoire de contacts utiles



Agence de Promotion des Investissements
Guinée-Bissau Investimentos

Adresse : Avenida Amílcar Cabral, n 67 R/C
Gauche, Bissau
Téléphone : +24595565141272

Email: info@guinebissau.com
Site web: www.guinebissau.com



Centre de Formalisation des Entreprises CFE

Adresse : Avenida Amílcar Cabral,
n°67 R/C Gauche
Téléphone : +245955651412

Email: ffautten@hotmail.com
Site web: guineebissau.eregulations.org/



Chambre de Commerce de Guinée-Bissau
(CDC –GB)

Adresse : Av. Homeland Freedom Fighters, B
Ajuda, 1st Phase, Bissau, Guinée-Bissau
Téléphone : +245 632 67 91/ +245 57815 28

Email: geral.cdcgb@gmail.com
Site web:



Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agricul-
ture et des Services de Guinée-Bissau
(CCIAS – Guinée-Bissau)

Adresse : Avenida Pansau N'Isna,
n°88, Bissau Velho – Guinée-Bissau
Téléphone +245 320 16 02 | +245 966 712 060

Email: camarabrainma@hotmail.com
Site web: cciasguineebissau.com



Ministère de l'Economie et des Finances

Adresse : Avenida Amílcar Cabral,
Apartado 67, Bissau
Téléphone : +245 966 673 366

Email: info@mail.guinebissau.org
Site web: www.mefgb.com/pt



Chambre de Commerce et d'Industrie
Portugal Guinée-Bissau (CCIPGB)

Adresse : R Moscavide, Lote
4.34.01H,3B,1990160,Lisbonne Site
Téléphone : +245 966 624 294

Email: treasury@camguine.com
Site web: www.ccipgb.com

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »

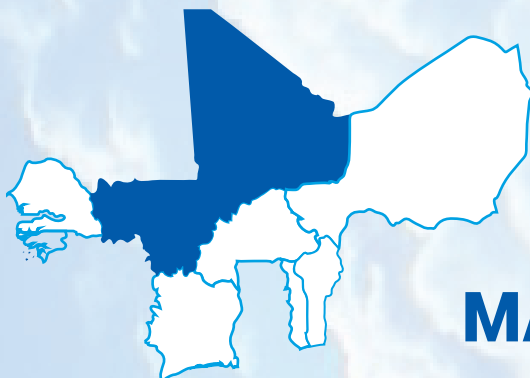


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



MALI



Données générales



Superficie : **1 241 238 km²**

Population en 2023 :
22 395 489 habitants

Taux de croissance
démographique en 2022 : **3, %**

Age moyen de la population :
16 ans

Population active 2023 : **36 %**
Taux d'urbanisation : **41 %**

Espérance de vie à la naissance :
58,89 ans

Part de la population
de 15 à 64 ans : **49,9 %**

Part de la population de 65 ans
et plus : **2,9 %**

Capitale : **Bamako**

Taux de croissance économique
en 2023 : **4,6 %**
Taux d'investissement en 2023 :
17,53 %



Taux d'industrialisation en 2023 :
20,6 %

Taux d'inflation en 2023 : **2,1 %**

Part des secteurs d'activités dans
le PIB en 2023 : **secteur primaire
(35%) ; secteur secondaire
(19,9%) ; secteur tertiaire
(45,1%)**

Principaux clients 2019 : **Afrique
du sud, Suisse ; Sénégal,
Burkina Faso, Côte d'Ivoire,
Pays-Bas, France**

Principaux fournisseurs en 2023
: **Sénégal, Côte d'Ivoire, Chine,
France, Allemagne**

Principales exportations en 2023:
**Or non monétaire ; Coton ;
Animaux vivants ; Engrais ;
Combustibles minéraux**

Principales importations en
2023: **Produits énergétiques
; Biens d'équipement ;
Matières premières et biens
intermédiaires**

PIB Nominal en 2021 : 12259,9 milliards FCFA

Villes principales : Bamako, Sikasso, Mopti, Koutiala



Pourquoi investir au Mali ?

1. Des secteurs à forts taux de croissance : le Mali offre plusieurs secteurs d'opportunités à forts taux de croissance aux investisseurs et un environnement favorable à l'établissement, le développement et la rentabilité de leurs entreprises.

2. Des incitations fiscales avantageuses : le Mali a mis en place un grand nombre de dispositions fiscales pour accompagner le démarrage et la croissance des entreprises.

3. Accès aux terres agricoles : le Mali a mis en œuvre des politiques foncières audacieuses pour faciliter l'accès aux terres agricoles.

4. Des infrastructures modernes et structurantes

• Infrastructures routières et ferroviaires :



Un vaste programme de modernisation routières et ferroviaires est en cours de réalisation pour faciliter la connexion des différentes régions économiques.



Au total, le réseau routier du pays est estimé à plus

de 12 860 kms. Il est également prévu dans le cadre du partenariat avec le Sénégal la réhabilitation et la modernisation du réseau ferroviaire Dakar-Bamako qui facilitera l'interconnexion du pays avec les zones de productions régionales.

• **Infrastructures Aéroportuaires** : Le Mali dispose actuellement treize (13) aérodromes et six (6) aéroports internationaux respectant les normes mondiales.



L'aéroport international Modibo Keita est le plus grand aéroport du pays et offre un cadre d'accueil très professionnel avec des services de qualité et une fluidité des passagers.

• **Infrastructures énergétiques** : Des projets et programmes très dynamique pour le renforcement des infrastructures énergétiques sont mises en place au Mali afin



d'améliorer et d'augmenter l'accès aux services énergétiques. Il s'agit entre autres la ligne Manantali-Bamako, l'interconnexion Guinée-Mali ou Ghana-Burkina-Mali qui permettent la disponibilité de plusieurs centaines de mégawatts dans la capitale.

• **Infrastructures de télécommunication** : Le réseau des télécommunications malien est très dynamique et en pleine croissance, suite à la libéralisation intervenue dans le secteur. D'ailleurs, le taux d'accès à l'internet est estimé à 49% en 2020 contre 30 % en 2018.



6. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attrayantes

Dispositif de promotion des investissements :

- L'Agence de Promotion des Investissements au Mali (API-MALI)
- Le Code des investissements (La loi N°20 12-016 du 27 février 2012 portant code des investissements).
- La la Zone économique spéciale (Zes) de Sikobo couvrant les villes de Sikasso (Mali), Korhogo (Côte d'Ivoire) et Bobo Dioulasso (Burkina Faso)

Les réformes phares :

- Les droits statutaires en matière de Foncier ;
- Le Bail accessible aux investisseurs internationaux et nationaux sur une durée renouvelable de 50 ans ;
- L'Administration indépendante de plusieurs zones par les services de promotion agricole de l'Etat.

Les opportunités d'investissement

L'agriculture

- Sur 145,2 millions d'hectares utilisables pour l'agriculture et l'élevage, seuls 7,6 millions d'ha, soit 5% sont cultivés,
- 2, 2 millions d'ha de terres aptes à l'irrigation, sous réserve d'aménagement.
- Un grand potentiel de développement dans plusieurs filières à savoir : les cultures céréalières (Riz, blé, maïs, sorgho, mil), les oléagineux (arachide, sésame, karité, graines de coton...), les tubercules et plantes à racine (igname, manioc patate douce, pomme de terre, etc.).



Energie et Mine

- L'essentiel des hydrocarbures pour la consommation d'énergie est importé or ils représentent 18% de la consommation totale de l'énergie ;
- Potentiel d'hydroélectrique estimé à 1150 MW ;
- Potentiel photovoltaïque très considérable avec une durée d'ensoleillement d'environ 10 heures par jour ;
- Identification de plusieurs ressources minières : or, fer, phosphates, matériaux de construction et combustibles fossiles comme le pétrole.
- Potentiel aurifère estimé à plus de 700 tonnes.



L'élevage

- Existence de vastes zones à vocation pastorales sous exploitées ;
- 32,6% du cheptel de l'UEMOA ;
- Opportunités d'investissement dans les Fermes d'élevage, les productions de viandes et de produits laitiers.
- 600 millions de litres de lait par an, dont seulement 4 % sont traités ;
- Existence d'un avantage comparatif en matière de peaux, avec un indice de spécialisation de 3,4 points pour la peau brute et de 2,9 points pour la peau tannée.



L'industrie

- Opportunité d'investissement dans la production et la transformation des cultures céréalières telles que le riz, le maïs, le mil, le sorgho et le blé
- Opportunité dans la transformation des produits agro-alimentaire notamment l'amande de karité pour la fabrication du beurre de karité ;
- Absence de diversification : industrie orientée vers l'égrenage du coton.



Tourisme

- Opportunité d'investissement dans la création d'un circuit touristique qui met en valeur les sites culturels et historiques tels que la mosquée de Djenné et la cité historique de Tombouctou inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Disponibilité d'une grande variété de paysages naturels, allant du désert du Sahara aux forêts tropicales permettant aux visiteurs de découvrir des sites exceptionnels, tels que le parc national de la Boucle du Baoulé, le pays Dogon et les dunes de sable de Tombouctou.

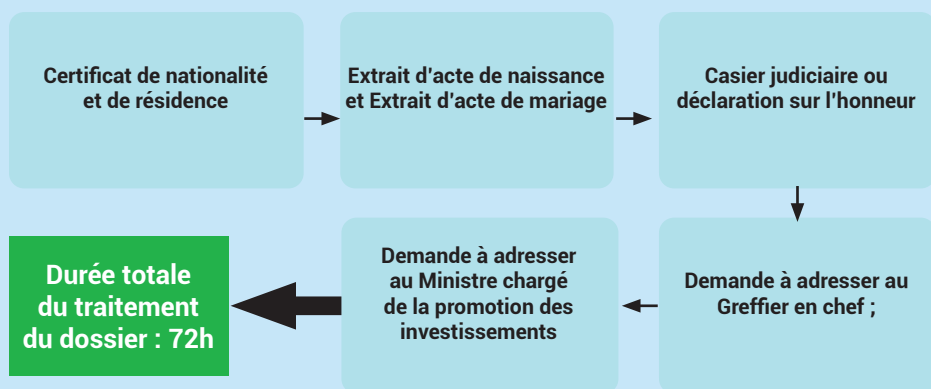


Le parcours de l'investisseur

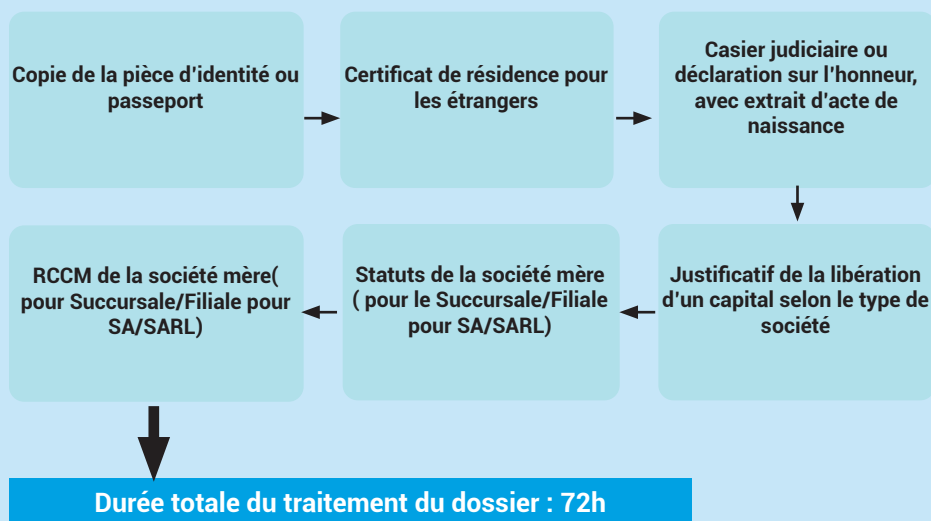
Pour une création d'entreprise ou d'une société au Mali voici les documents que doivent fournir un investisseur.

● Création d'une entreprise

La création d'entreprise se fait principalement auprès du Guichet unique de l'API-Mali. Il est désormais possible de créer son entreprise en 72 heures au Guichet.



● Création d'une société



<https://apimali.gov.ml/>



Répertoire de contacts utiles



Agence pour la Promotion
des Investissements (API)

Adresse : API-Guichet Unique Bamako, Bou-
levard Abdelaziz Bouteflika,
Quartier du Fleuve BP : 1980
Téléphone : (+223) 20 22 95 25 / 26 72 /
21 31 07 04

Email: contact@apimali.gov.ml
Site web: apimali.gov.ml



Chambre de Commerce et d'Industrie
du Mali (CCIM)

Adresse : Place de la Liberté
BP 46 Bamako – Mali
Téléphone : (+223) 20 22 50 36 / 76 13 02 36

Email: hampoulotra@yahoo.fr
Site web: <https://www.cci.ml/>



Conseil National du Patronat (CNPM)

Adresse : ACI 2000 derrière le Gouvernorat du
District Bamako - Mali
BP 2445
Téléphone : +223 20 21 63 11 / 44 90 17 10

Email: modibotolo@cnp mali.gov.ml
Site web: <http://www.cnpm.ml/>



Agence pour la Promotion de l'Emploi des
Jeunes (APEJ)

Adresse : Bamako, ACI 2000
BP E2584
Téléphone : (+223) 20 29 64 55

Email: directiongenerale@anpe.bj
Site web: <https://www.anpe.bj>



Assemblée Permanente des Chambres d'Agric-
ulture du Mali (APCAM)

Adresse : Bozola, Bamako
BP 100, Bamako
Téléphone : (+232) 831 166 75

Email: adiakithamidou2002@yahoo.fr
Site web: <http://apcam.org/cam/>



Fonds d'appui à la création d'entreprise
par les jeunes (FACEJ)

Adresse : Swisscontact, ACI Sotuba,
Bamako, Mali
Téléphone : +223 44 38 52 07

Email: contact@facej.org
Site web: <https://facej.org/>

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »

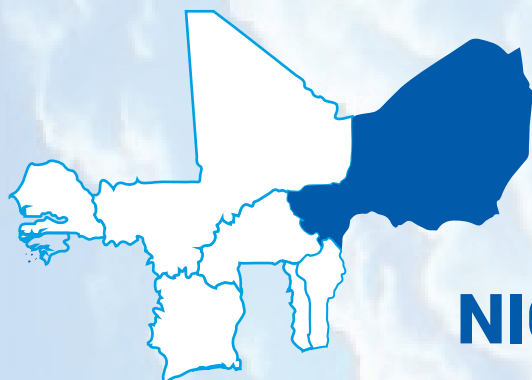


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



NIGER



Données générales



Superficie : **1 267 000 km²**

Population en 2024 : **26 312 034**

Taux de croissance démographique en 2021 : **3,7%**

Age moyen de la population : **15 ans**

Population active en 2021 : **44,3%**

Espérance de vie à la naissance : **62 ans**

Part des moins de 14 ans dans la population : **48,7 %**
Part de la population en âge de travailler : **48,7 %**

Capitale : **Niamey**
Taux de croissance économique en 2022 : **11,9%**

Taux d'investissement en 2022 : **30,0%**

Taux d'industrialisation en 2023 : **20,2%**

Taux d'inflation en 2021 : **3,7%**

Part des secteurs d'activités dans le PIB en 2022 :

secteur primaire (41,4%) ; secteur secondaire (21,4 %) ; secteur tertiaire (37,5%)

Principaux clients en 2023 :

France, Emirats Arabes Unis, Mali, Burkina Faso, Nigéria.

Principaux fournisseurs en 2023:

Chine, France, Inde, Nigéria, Emirats Arabes Unis, Belgique, Japon, États-Unis., Thaïlande

Principales exportations en

2023: **Uranium ; pétrole raffiné ; or ; niébé ; oignons, arachide gomme arabique ; bétail, autres mines**

Principales importations en

2021 : **Produits alimentaires ; Biens d'équipement ; Matières premières et biens intermédiaires ; Produits pétroliers et énergétiques**



PIB réel en 2022 : 8 476, 796 milliards de FCFA

Villes principales : Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua



Pourquoi investir au Niger ?

1. Un positionnement géographique stratégique (entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne) donnant accès à un marché de plus de 320 millions de consommateurs.

2. Un cadre institutionnel favorable offrant un large éventail de prestations (appui conseil, formation...) et veillant à la création d'un cadre propice au développement des activités économiques

3. Un pays aux multiples potentialités dans le domaine minier, pétrolier, agricole et énergétique.

4. Des fondamentaux économiques forts et stables se matérialisant par un taux de croissance notable et stable de 5%. Une projection de taux de croissance de PIB de 7,3% en moyenne sur les 5 prochaines années.

5. Un climat des affaires favorable et en constante amélioration soutenu par plusieurs réformes incitatives.

5. Des infrastructures modernes et structurantes :

- **Infrastructures routières :**



La réhabilitation de plus de 4 469 km de route en 2021 a permis de désenclaver toutes les zones de production agropastorales.

- **Infrastructures Aéroportuaires :**



Le Niger est constitué de sept (7) Aéroports qui offre de meilleurs standards d'accueil avec un personnel très professionnel. Actuellement, il dispose d'une capacité de plus de 272 034 passagers par an contre 165 000 en 2013.

- **Infrastructures énergétiques :**



Le Niger dispose des réserves prouvées de 6 millions de tonnes de charbon susceptibles d'être exploitées pour la production d'électricité. Il ambitionne d'atteindre l'objectif d'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030.

- **Infrastructures de télécommunication :** le Niger dispose d'un réseau de télécommunication très efficace et compte plus de 3847 km de fibres optiques et de 1007 km en cours d'installation. Plus de 54% de la population nigérienne ont aujourd'hui accès à l'internet



6. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attractifs

Dispositif de promotion des investissements :

- Le Haut Conseil à l'Investissement du Niger – HCIN
- L'Agence Nigérienne de la Promotion des Investissements Privés et des Projets Stratégiques (ANPIPS)
- Le Code des investissements (Loi n° 2014-09 du 16 avril 2014 portant Code des investissements en République du Niger)

Les réformes phares :

- Nouveau code des investissements du Niger adopté en 2014 prévoit des incitations spécifiques pour stimuler l'investissement dans les secteurs prioritaires du pays avec une adoption de 0% de droit de douane et 0% de TVA.
- Incitations spécifiques à certains secteurs (Code minier, Code de l'Energie, Code pétrolier, Loi PPP réformée en 2014).
- Liberté d'investissement (avec possibilité de rapatriement des dividendes, la non-discrimination des investissements etc....).
- Mise en place d'un nouveau cadre pour les partenariats public-privé, pour encourager les investissements étrangers.

Les opportunités d'investissement

Agriculture et Agroalimentaire

- 15 millions d'hectares cultivables dont 5 000 000 hectares utilisés chaque année pour les cultures pluviales ;
- 270 000 hectares de terres irrigables, exploitées à 20 % ;



Les cultures de rente constituent un potentiel pour l'agro-industrie et les exportations du pays. Il s'agit notamment du niébé, de l'oignon, de la gomme arabique etc. Le Niger est le deuxième producteur de niébé en Afrique de l'Ouest avec plus de 2,4 millions de tonnes en 2019.

De même, il est le premier exportateur d'oignon (1,2 million de tonnes) dans la zone. ariété dite « violet de Galmi »•

L'élevage et la pêche

- Plus de 15% du PIB est généré par la production du bétail notamment les chameaux, chèvres, moutons, bovins etc.
- Demande croissante des produits de l'élevage (lait, viande, peaux...) au niveau régionale et mondiale offrant une opportunité pour les potentiels investisseurs ;
- Opportunités d'investissement : construction d'un abattoir frigorifique moderne selon les normes internationales, construction d'une chaîne d'abattoirs à la frontière du Nigéria.



Industrie



- Création de nouvelles zones industrielles et des zones franches ;
- Contribution à hauteur de 5% du PIB impliquant des possibilités de développement du secteur ;
- Transformation et valorisation industrielle des produits agro-pastoraux à fort potentiel.

Urbanisme



- Un taux d'urbanisation de plus de 20% en 2020.
- Avec la faible densité de la population, le secteur de l'urbanisme et de l'immobilier offre de nombreuses opportunités pour les investisseurs
- De nombreux programmes de rénovation et de construction de logement sociaux sont en cours pour bâtir plus de 25 000 habitations dans les 5 prochaines années.

Mines et Hydrocarbures



- Existence de deux grands bassins sédimentaires couvrant plus de 90% du territoire national ;
- Réserves pétrolières estimées à 3,7 milliards de barils, avec une production de 20 000 barils de pétrole brut par jour ;
- Quatrième producteur mondial d'uranium avec une production de 2 991 tonnes en 2020 ;
- Opportunités d'investissement : projet de construction de pipeline pour le pétrole brut et le raffiné, projet de transformation des produits dérivés du pétrole, plus de 500 permis libres sont disponibles.

Commerce-Service Transport et Logistique



- Réalisation de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey Ouagadougou-Abidjan ;
- Rénovation de l'aéroport de Niamey et la réhabilitation de trois autres à l'intérieur du pays ;
- Réhabilitation et bitumage des routes ;
- Renouvellement du parc automobile de transport public ;
- Réalisation du port sec de Dosso.

Économie numérique et Technologies de l'Information et Communication (TIC)



- La demande en matière de TIC est loin d'être satisfaite. Elle offre de nombreuses opportunités d'investissement aux opérateurs économiques.

Opportunités d'investissement :

- Le développement des plateformes commerciales (B2B, B2C...),
- L'ingénierie informatique où le pays en détient une main d'œuvre qualifiée à coûts compétitifs

Energie



- Possibilité de production d'énergie solaire sur toute l'étendue du territoire avec plus de 6 kwh/m2/jrs ;
- Les réserves du pays en gaz naturel sont estimées à plus de 17 milliards de m3 ;
- Opportunités d'investissement : construction de centrale thermique à gaz (Zinder et Diffa), amélioration de l'accès aux services énergétiques en milieu rural, projet de construction d'une centrale thermique d'une puissance de 600 MW à Salkadama, projet de construction du barrage de Kandadji (230 MW).

Tourisme

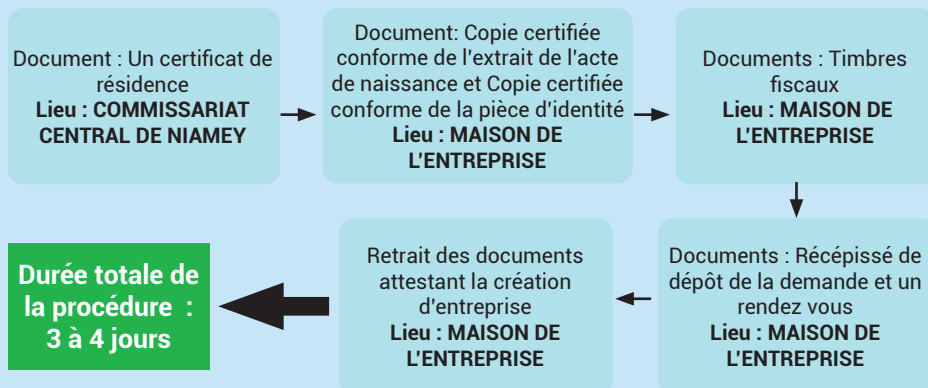


- Hébergement : il existe une demande croissante pour les hébergements touristiques confortables et abordables au Niger. Les investisseurs peuvent considérer la construction et l'exploitation de lodges, d'hôtels et de complexes touristiques
- Tourisme écologique : le Niger abrite de nombreux sites naturels tels que les montagnes de l'Air et les zones humides de la région de Diffa. Les investisseurs peuvent développer des excursions écotouristiques et des safaris pour permettre aux visiteurs de découvrir la faune et la flore de la région

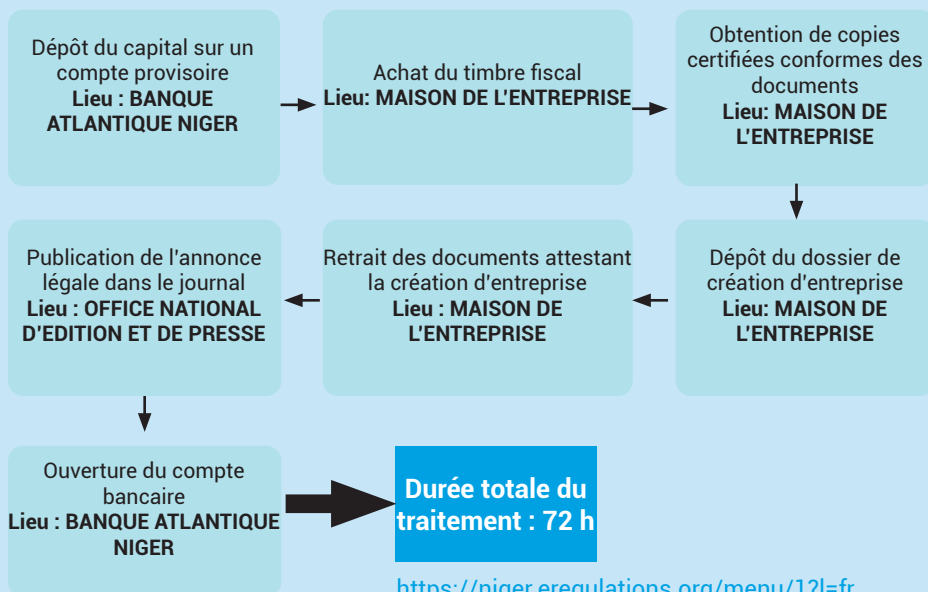
Le parcours de l'investisseur

Si vous désirez investir au Niger, voici quelques étapes par lesquelles vous devrez passer :

● Création d'une entreprise



● Création d'une société





Répertoire de contacts utiles



Agence Nigérienne de la Promotion
des Investissements Privés et des Projets
Stratégiques (ANPIPS)

Adresse : Niger, Niamey, Quartier, Rue
Téléphone : +227 20 35 55 35

Email: contact@anpips.ne
Site web: <https://anpips.ne>



Maison de l'Entreprise

Adresse : Assistante de direction :
MLLE MOSSI HALIMATOU
Téléphone : +227 90 00 01 06

Email: m.halima@mde.ne
Site web: <https://www.mde.ne>



SAHFI-SA

Adresse : 62, Rue IB, Boulevard Mali Béro,
Quartier ISSA BERI
BP : 10346 Niamey – Niger
Téléphone : (+227) 20 75 45 58 /
(+227) 20 75 45 59

Email: sahfi@sahfi.ne
Site web: www.sahfi.ne



Centre Incubateur des Petites et Moyennes
Entreprises (CIPMEN)

Adresse : Quartier Francophonie,
Boulevard Tanimoune, Derrière la station BM
Trading Oil
BP 12155
Téléphone : +227 91 33 91 24

Email: contact@cipmen.org
Site web: <https://www.cipmen.org>



Bureau de Restructuration
et de Mise à Niveau (BRMN)

Adresse : Quartier Francophonie (derrière le
commissariat Francophonie)
Téléphone : +227 20 32 41 42

Email: brmniger@yahoo.fr
Site web:



Centre Incubateur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey

Adresse : face EMIG, Niamey, Niger
Téléphone : +227 20 31 52 29

Email:
Site web:

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »

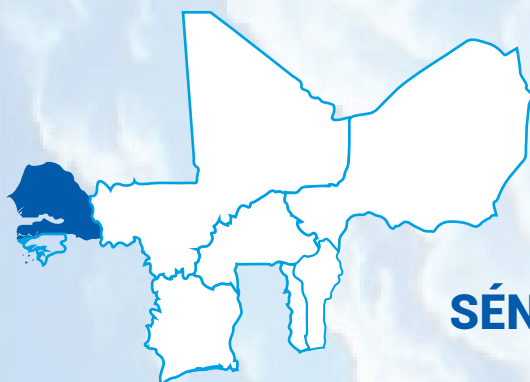


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



SÉNÉGAL



Données générales



Superficie : **196 722 km²**

Population en 2023: **18 126 390**

Taux de croissance démographique en 2023 : **2,9%**

Age moyen de la population : **19 ans**

Population active en 2023 : **61,2%**

Taux d'urbanisation en 2023 : **49,579 %**

Espérance de vie à la naissance en 2023 : **67,9 ans**

Part des moins de 15 à 64 ans en 2023 : **57,1 %**

Capitale : **Dakar**

Taux d'investissement en 2023 : **41,46 %**

Taux d'industrialisation en 2022 : **24,66%**

Taux d'inflation en 2023 : **5,9 %**

Part des secteurs d'activités dans le PIB en 2023 :

Secteur primaire (17,4%), Secteur secondaire (24,3%) et Secteur tertiaire (58,3%)

Principaux clients en 2023 : **CEDEAO, Union Européenne, Asie et Amérique.**

Principaux fournisseurs en 2023: **Union Européenne ; Asie ; CEDEAO.**

Principales exportations en 2023 : **Produits pétroliers, or industriel, produits halieutiques, acide phosphorique, zircon et le titane.**

Principales importations en 2023 : **Produits pétroliers, matériels de transport et pièces détachées, machines et appareils, produits céréaliers et produits chimiques.**



PIB nominal en 2023 : 18 711,67 milliards de FCFA

Villes principales : Touba, Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor



Les raisons d'investir au Sénégal

1. Une position géographique stratégique renforcée par des relations politiques internationales et régionales de bonne facture.

2. Un coût de production compétitif et une main-d'œuvre bon marché et qualifiée.

3. Une disponibilité d'importantes ressources naturelles offshore de pétrole et de gaz naturel.

4. Une mise en œuvre de différentes réformes pro-business comme par exemple la rénovation du cadre juridique et fiscal.

5. Un soutien important des bailleurs de fonds dans le cadre des stratégies de développement national.

6. Un contexte commercial très attractif dans lequel les investisseurs peuvent enregistrer une société en 24 heures, créer une SARL sans avoir besoin de capital social

7. Des infrastructures modernes et structurantes :

• **Infrastructures routières** : De grands projets de transport routier facilitant les déplacements vers et à l'intérieur de la capitale tels que : le Bus Rapid Transit (BRT) et les autoroutes à péage Dakar-AIBD-SINDIA, Ila Touba, Mbour-Kaolack, Dakar-Saint-Louis.



• **Infrastructures portuaires** : Le Port Autonome de Dakar bénéficie d'un plan linéaire de dix (10) km de quai pouvant accueillir différentes catégories de navires. De même, le port de Ndayane en cours de construction est vaste de 1200 hectares et devra bénéficier d'un linéaire de quai de 840m capable d'accueillir deux navires de 336m



• **Infrastructures Aéroportuaires** : L'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) offre de meilleurs services en matière de standards aéroportuaires de classe mondiale. Il dispose actuellement d'une capacité de trois (03) millions de passagers par an et devrait atteindre dix (10) millions par an.



• **Infrastructures ferroviaires** : Le Train Express Régional (TER) reliant Dakar (ville) et l'Aéroport International Blaise Diagne de Dias (AIBD) permet de transporter 115000 usagers par jour. En plus, la réhabilitation du



chemin de fer Dakar–Bamako qui s'étend sur 1286 km permettra d'améliorer la connectivité entre Dakar et Bamako ainsi que les régions orientales du pays

- **Infrastructures énergétiques** : Le pays dispose l'un des plus grands parcs éoliens d'Afrique de l'Ouest (Taïba Ndiaye) avec une capacité de 158 MW ainsi des centrales solaires à Kahone, Kael et Tobéne avec des capacités respectives de 35 MW, 25 MW et 96 MW.



- **Infrastructures communicationnelles** : Le Sénégal dispose d'un réseau de télécommunication efficace et entièrement numérisé avec plus de 2200km de fibres optiques.



8. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attrayantes

Dispositif de promotion des investissements :

- L'Agence nationale pour la Promotion des Investissements et des Grands travaux (APIX)
- Services de proximités : plateformes d'investissement et guichets Mobiles de Promotion des services aux entreprises.

Les réformes phares :

- Adoption de la loi PPP, du code de l'électricité et opérationnalisation du système de recépissé d'entrepôt.
- Evaluation du code des investissements. Élaboration de la stratégie de développement du secteur privé et rénovation du code du travail...

Les opportunités d'investissement

Agriculture et Agrobusiness



- 4 millions d'hectares de terres arables disponibles et propices à la production agricole ;
- Un climat favorable pour la production horticole, arboriculture, riziculture, du blé et du maïs doux ;
- Sur les 240 000 hectares de terres potentiellement irrigable, 52 000 sont disponibles pour la culture du riz et les 72 000 restants sont disponibles et adaptés à la culture du blé, mil, riz...
- Opportunités d'investissement dans la modernisation des pratiques agricoles, dans la plateforme infrastructures (installations post-récolte, chaînes de froid, etc.), et dans la commercialisation.

Mines



- Disponibilité d'une grande diversité de substances minérales tels que les métaux précieux (or et platinoïdes), les métaux de base (fer, cuivre, chrome, nickel), les minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine etc.), les minéraux lourds (zircon et titane) etc. ;
- Plus de 300 tonnes d'or de réserves prouvées ;
- Mine de Sabodala avec une ressource récupérable estimée à 1,63 Moz ;
- D'autres mines découvertes à Sabodala avec une ressource présumée actuelle de 2,24 Moz.

Energie/Pétrole et Gaz



- 1120 milliards m3 de gaz pour 4 gisements dont l'un Grand tortue Ameyim avec une capacité de 560 milliards m3, le plus important gisement d'Afrique de l'Ouest ;
- 1030 millions de barils de pétrole sur 4 gisements en cours d'exploitation ;
- Production de pétrole en moyenne de 100 000 à 120 000 barils par jour (b/j).

Économie numérique (TIC et télé services)



- Réseau 100% numérisé à haut débit sur l'ensemble du territoire offrant une gamme de produits variés (ADSL, Frame Relay, RNIS, VSAT etc.) ;
- Câble sous-marin de 17 000 kilomètres de longueur, desservant l'Afrique de l'ouest ;
- Réseau de télécommunications numérisée à 100% avec une boucle de 3 000 kilomètres de fibre optique à travers le pays
- Différentes opportunités dans le Business Process Outsourcing (BPO), dans l'Ingénierie Informatique, dans les Centre de contact (Télémarketing, Hotline, Support technique à distance etc.).

Produits de la Mer et Aquaculture



- Disponibilité de plusieurs espèces tels que les espèces pélagiques côtières (thon...), les espèces démersales profondes (crevettes, merlus...), les espèces démersales proches de la mer (crustacés, mulets, flets, calamars...) ;
- Disponibilité de six zones éco géographiques facilitant l'aquaculture avec d'importantes opportunités.

Santé et Industrie Pharmaceutique



- Opportunités de partenariats internationaux autour du projet DAKAR MEDICAL CITY pour faire du pays un Hub médical sous régional ;
- Opportunité dans la production de médicament dont 10% seulement produit localement ;
- Opportunité dans la recherche biomédicale et génétique, les centres de convalescence et de bien-être, la chirurgie plastique reconstructive,

Tourisme



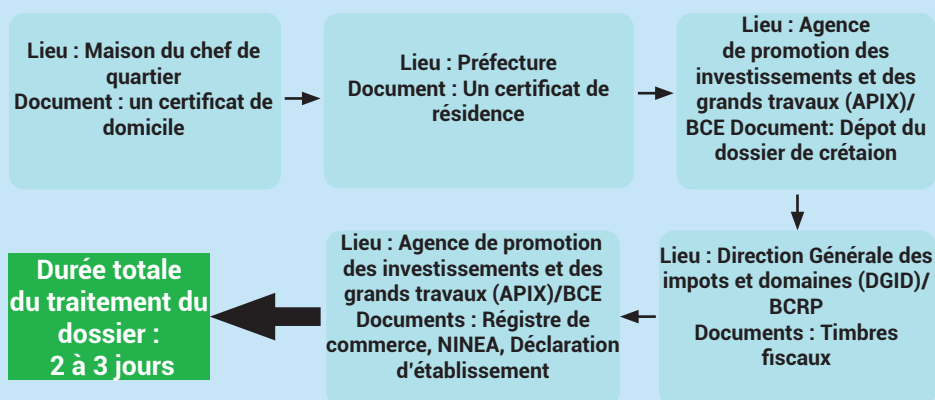
- Opportunité dans le développement de l'offre d'affaire et de « city trip » à Dakar et sa zone périphérique ;
- Opportunité dans la mise en place de 3-6 pôles développements touristiques intégrés et ciblés autour de segments clairs (balnéaire, culturel/religieux, affaire, éco-tourisme... ;
- Opportunité dans le réaménagement de Saly avec le développement d'un tourisme d'aire domestique ;
- Aménagement du Niokolo-Koba et développement d'une offre d'éco-tourisme/ tourisme cynégétique (safari).

Le parcours de l'investisseur

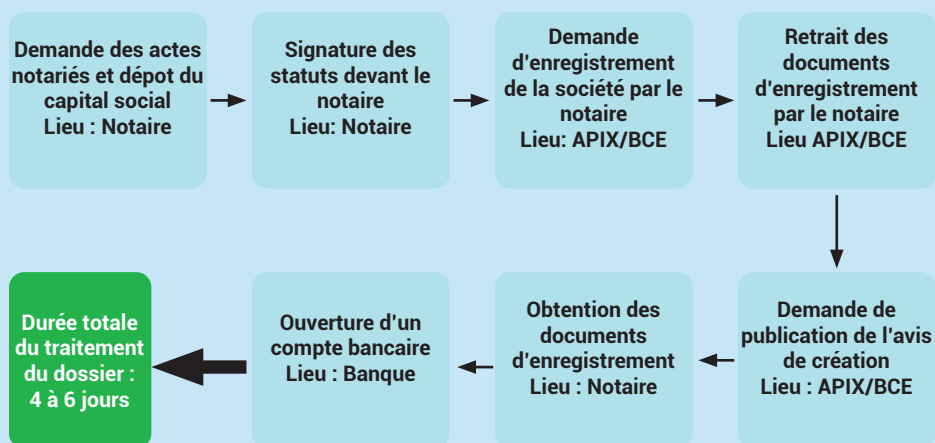
La création d'entreprise au Sénégal peut se faire directement auprès des administrations ou à Dakar à travers le Centre de Facilitation des Procédures Administratives de l'APIX. Voici les documents qu'un investisseur doit obtenir pour créer une entreprise individuelle ou une société.

🕒 Création d'une entreprise

La création d'entreprise se fait principalement auprès du Guichet unique. Il est désormais possible de créer son entreprise en 48 heures au Guichet.



🕒 Création d'une société





Répertoire de contacts utiles

Agence de Promotion
des Investissements
et Grands Travaux du Sénégal



Adresse : 52-54 Rue Mohamed v Dakar
Téléphone : 221 33 849 05 55/
221 33 823 94 89

Email: infos@apix.sn
Site Web: www.investinsenegal.com

Direction Générale
des Impôts et des Domaines
(DGID)



Adresse : 31 Rue de Thiong, Dakar
Téléphone : 33 889 20 02

Site Web: www.dgip.sn

Direction Générale des Douanes
(DGD)



Adresse : boulevard de la république x avenue
Andre Peytavin Dakar
Téléphone : 33 839 00 00

Email: spdgd@douanes.sn
Site web: www.douane.sn

Fonds de Garantie des
Investissements Prioritaires
(FONGIP)



Adresse : Km 8, Route de Ouakam /
Dakar – Sénégal
Téléphone : 221 33 8591919

Email: [courrier.fongip@fongip](mailto:courrier.fongip@fongip.sn)
Site Web: www.fongip.sn

Délégation Générale de
l'Entrepreneuriat Rapide des
Femmes et des Jeunes (DER/FJ)



Adresse : Point E, Immeuble Djaraf, Dakar
Téléphone : 221 33 859 22 00

Email: contact@der.sn
Site Web: www.der.sn

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET
D'ENCADREMENT
DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES (ADEPME)



Adresse : Building Seydi Djamil Avenue
Cheikh Anta Diop x Rue Léo Frobeniu, Dakar,
Dakar ·
Téléphone : 221 33 869 70 71

Site Web: www.adpme.sn

AGENCE D'AMENAGEMENT ET DE
PROMOTION DES SITES INDUS-
TRIELS (APROSI)



Adresse : Ancienne Piste 155 X VDN
Dakar-Sénégal
Téléphone : 221 33 869 97 32/ 221 33 867 99 59

Email: contact@aprosi.sn
Site Web: www.aprosi.sn

Agence Sénégalaise
de Promotion des Exportations
(ASEPEX)



Adresse : Avenue Cheikh Anta Diop Immeuble
Barsalam 2e Etage Dakar, code postal : 14709
Dakar Peytavin
Téléphone : 221 338892988

Site Web: www.asepex.sn

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »

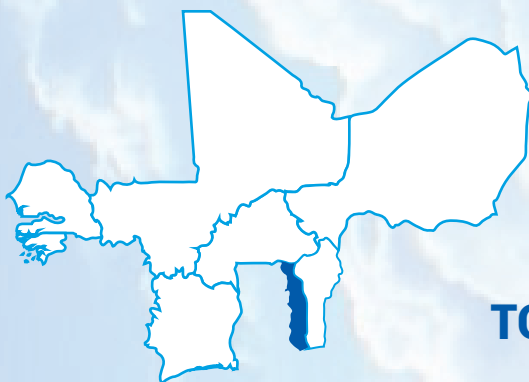


Union Economique et Monétaire
Ouest Africaine



MINI GUIDE

INVESTIR DANS L'UEMOA



TOGO



Données générales



Superficie : **56 785 km²**

Population en 2023 :
9 053 799 d'habitants habitants

Taux de croissance démographique
en 2023 : **2,29 %**

Age moyen de la population en
2023 : **19 ans**
Population active en 2023 : **57,93 %**

PIB réel par tête en 2023 :
614439,30 F CFA

Espérance de vie à la naissance en
2023 : **61,58 ans**

Part des moins de 14 ans dans la
population en 2023 : **39,6 %**

Part de la population en âge de
travailler en 2023 : **57,18 %**

Capitale : **Lomé**
Taux de croissance économique en
2023 : **6,4%**

Taux d'investissement en 2023 :
22,95%

Taux d'industrialisation en 2021 :
22,16%

Taux d'inflation en 2023 : **5,3%**

Part des secteurs d'activités dans
le PIB en 2023 : **secteur primaire
(18,1%) ; secteur secondaire
(20,2%) ; secteur tertiaire (61,7%)**

Principaux clients en 2023 :
**Inde ; Burkina ; Mali ; France ; Bénin
; Ghana**

Principaux fournisseurs en 2023 :
**Chine ; France ; Inde ; Pays-Bas ;
Côte d'Ivoire ; Japon**

Principales exportations en 2023
: **Huiles de pétrole ; Phosphates ;
Tourteaux**

Principales importations en 2023:
**Produits pétroliers ; Machines
et équipements électriques ;
Véhicules et pièces détachée ;
Céréales (riz, blé, maïs)**



PIB Nominal en 2023 : 5563,01 milliards de FCFA

Villes principales : Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Kara,



Les raisons d'investir au Togo

1. Un positionnement géographique stratégique (entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne) donnant accès à un marché de plus de 320 millions de consommateurs et constituant une porte océane des pays du sahel (Mali, Burkina Faso, Niger).

2. Un pays de paix et de stabilité qui offre à tout investisseur une quiétude personnelle et une sécurité pour ses capitaux investis.

3. Une vision de développement de l'Etat à travers le Plan de National de Développement (PND) déclinée dans la feuille de route de « Togo 2025 ».

4. Un pays aux multiples potentialités dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, des mines, du commerce, du transport, des services et du tourisme. Le tout dans un climat des affaires favorable et en constante amélioration.

5. Des infrastructures modernes et structurantes :

• **Infrastructures routières :** au Togo on a une jonction de trois corridors routiers. La route nationale qui passe par le pays du nord au sud, la route Lomé-Hillacondj et la route communautaire CU19 de l'UEMOA, Nyamassila - Bagou - Goubi - Kambolé - Balanka - Frontière Bénin.



• **Infrastructures portuaires :**



Au Togo, le port autonome de Lomé est accessible à tout moment 24h/24 et 7j/7. En plus, on a le port sec de d'Adetikopé et le port de Kpimé.

• **Infrastructures Aéroportuaires :**



L'aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) est le plus grand du Togo avec une capacité d'accueil annuelle d'environ 2 millions de passagers.

• **Infrastructures ferroviaires :**



Possibilité de réalisation d'un corridor logistique. Il s'agit de la construction de chemin de fer pour le transport lourd et les marchandises

• **Infrastructures énergétiques :** le pays se caractérise par un taux d'électrification de 45,7% et se fixe un objectif de 90% d'ici 2030.

• Infrastructures de télécommunication :



Le Togo dispose d'un réseau 100% 4G. Le projet WARCIP-Togo financé à hauteur de 30 millions de dollars accélérera la transformation numérique du Togo (Stratégie Togo Numérique 2025).

6. Politiques de promotion et de facilitation des investissements attrayantes

Dispositif de promotion des investissements :

- L'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)
- Mise en place du Guichet unique de l'investissement (GUI)

Les réformes phares :

- Nouveau code des investissements en 2019 qui a pour objectif principal de promouvoir, faciliter et protéger l'investissement de manière durable et responsable ;
- Elaboration de la Politique nationale de Promotion des Investissements ;
- Elaboration de la Stratégie nationale de promotion des investissements ;
- Elaboration du texte de loi sur les Zones Economiques Spéciales ;
- Mise en place des plateformes eRegistrations, eOpportunities, eRegulations

Les opportunités d'investissement

L'agriculture et l'agroalimentaire



- Superficie agricole utilisable estimée à près de 3,4 millions d'hectares
- La superficie de terres arables non utilisées est estimée à 37% ; soit 1.2 millions ha environ

De nombreuses potentialités existent pour une meilleure production, stockage et la commercialisation des fruits, légumes et fleurs

- Opportunités d'investissement dans la production du café, du cacao et de l'huile de palme

Commerce-Service - Transport et Logistique



- Le concept de corridor peut se concrétiser à travers la mise en place des infrastructures modernes de transport multimodal efficient, comprenant : les infrastructures de transport maritime, le réseau routier, le réseau ferroviaire ainsi que le réseau aéroportuaire.

Plusieurs projets de construction et de réhabilitation sont en cours dans le pays.

Le coût estimé de l'ensemble des travaux à l'horizon 2030 s'élève à 1,4 milliards d'euros.

- Opportunités d'investissement dans la construction du chemin de fer de Lomé à Dapaong pour un coût de construction estimé à 3 milliards d'euros.

Les Mines



- Ressources existantes : du fer, du manganèse, de la chromite, de la bauxite du nickel, des phosphates, du calcaire, de la tourbe, du grenat, des pierres marbrières, des pierres ornementales, des argiles...
- Les mines représentent actuellement 17% des exportations du Togo et 10% des revenus de l'Etat Togolais

Le Tourisme



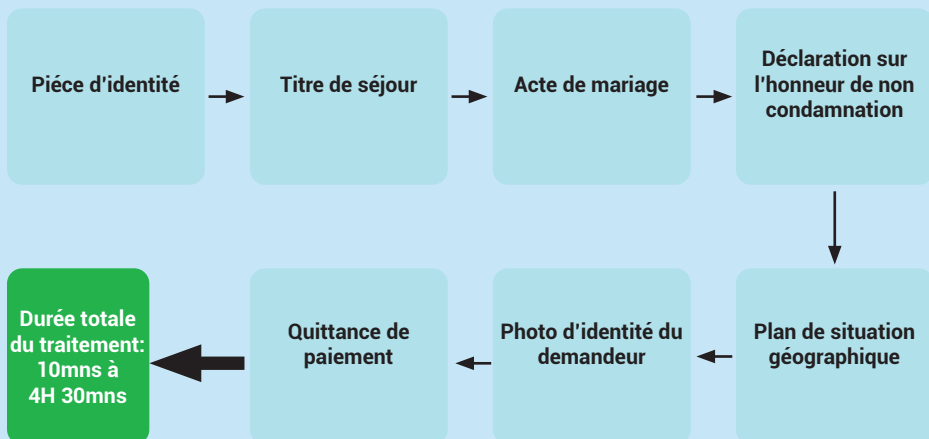
- Le Togo compte de nombreux sites touristiques tels que les plages, les montagnes, les parcs nationaux, les musées et les monuments historiques. Les touristes ont besoin d'un endroit pour se loger pendant leur séjour. Les investisseurs peuvent donc envisager de construire de nouveaux hôtels ou de rénover les hôtels existants pour répondre aux besoins des touristes.
- Opportunités d'investissement : il est prévu la construction de 6 (six) hôtels 4 et 5 étoiles d'ici 2030 pour un coût total de 516 M €. Les agences de voyage constituent également une opportunité d'investissement.



Le parcours de l'investisseur

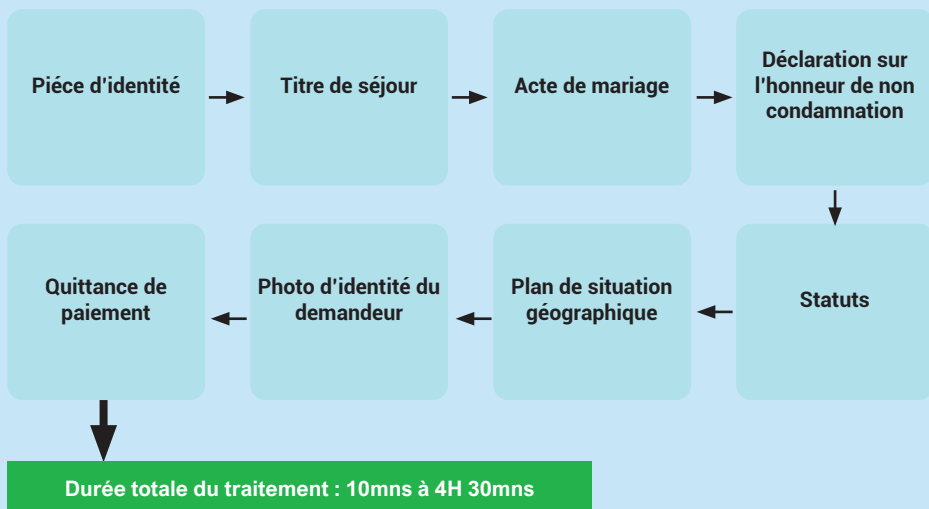
🕒 Création d'une entreprise

Pour créer une entreprise individuelle l'investisseur doit se rendre au niveau du centre de formalités des entreprises.



🕒 Création d'une société

L'investisseur se rend au centre de formalités des entreprises pour obtenir une carte unique de création d'entreprise en fournissant les dossiers constitutifs suivants :





Répertoire de contacts utiles



Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)

Adresse : 2564, Avenue de la Chance 3250
LOME-TOGO
Téléphone : +228 22 53 53 53 / 22 53 53 60

Email: info@apizf.org
Site Web: www.apizf.org



Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI)

Adresse : Angle Avenue de la Présidence -
Avenue Georges Pompidou
BP 360 Lomé
Téléphone : +22822232900

Email: ccit@ccit.tg
Site Web: www.ccit.tg



Fonds National d'Apprentissage,
de Formation et de Perfectionnement
Professionnels - FNAFPP

Adresse : BP 13633 Lomé
Téléphone : +22822511550

Email: fnafpp@fnafpp.tg
Site Web: www.fnafpp.tg



Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF)

Adresse : 2564, Avenue de la Chance
3250 LOME-TOGO
Téléphone : +228 22 53 53 53 / 22 53 53 60

Email: sazof@zonefranchetogo.org
Site Web: www.zonefranchetogo.org

Pour plus d'information veiller consulter le Guide « Investir dans l'UEMOA »



Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

